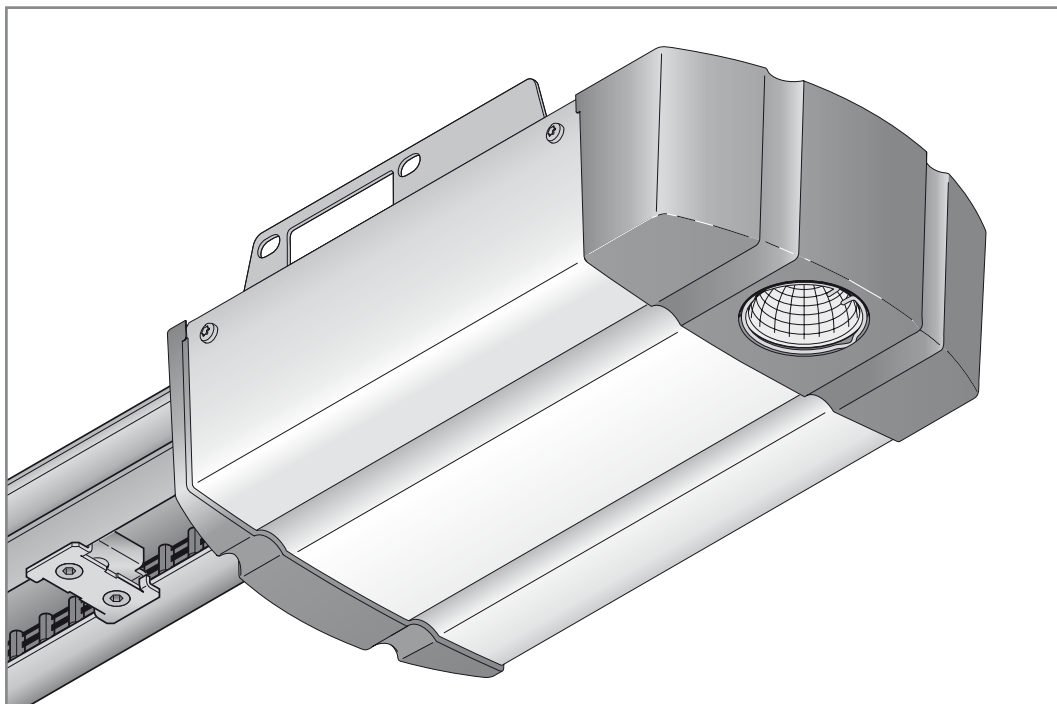




TR10A041-F RE / 06.2010

## **Anleitung für Montage, Betrieb und Wartung**

Garagensor-Antrieb

## **Instructions for Fitting, Operating and Maintenance**

Garage Door Operator

## **Instructions de montage, d'utilisation et d'entretien**

Motorisation de porte de garage

## **Handleiding voor montage, werking en onderhoud**

Garagedeuraandrijving

## **Istruzioni per il montaggio, l'uso e la manutenzione**

Motorizzazione per portoni da garage

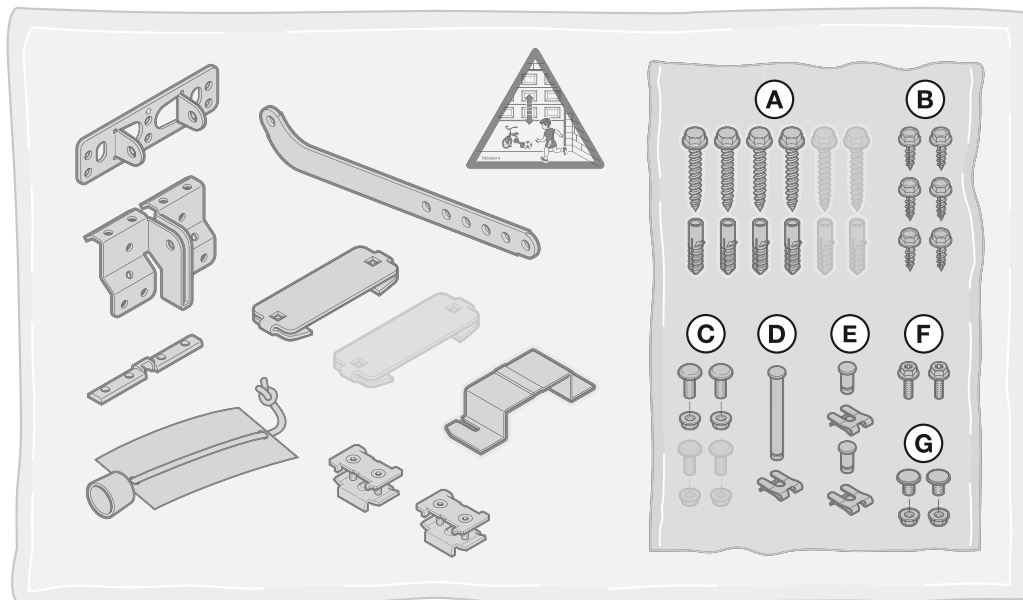
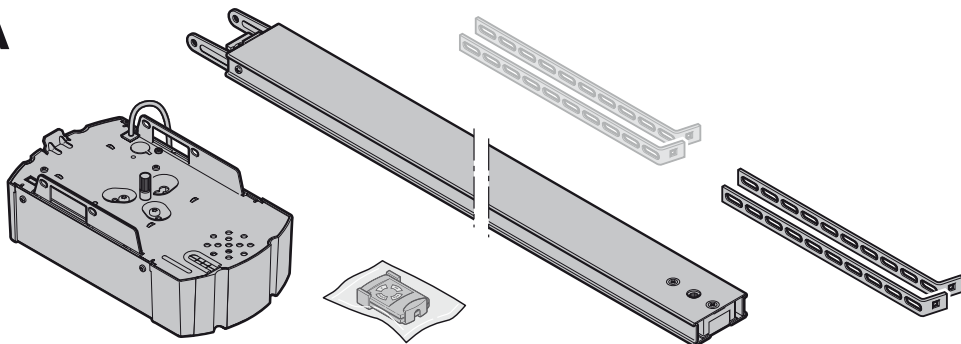
## **Instrucciones de montaje, funcionamiento y mantenimiento**

Automatismo para puertas de garaje

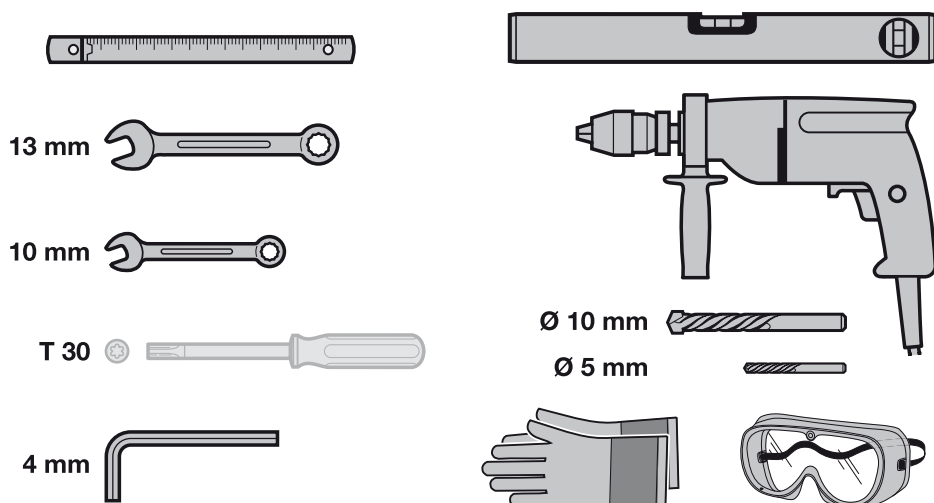
## **Instruções de montagem, funcionamento e manutenção**

Automatismo para portas de garagem

# A



# B



**DEUTSCH ..... 4**  
**ENGLISH ..... 22**  
**FRANÇAIS..... 39**  
**NEDERLANDS..... 58**  
**ITALIANO..... 76**  
**ESPAÑOL..... 95**  
**PORTUGUÊS..... 115**

 ..... 134

## Table des matières

|          |                                                                                                                                   |           |           |                                                                                                        |           |
|----------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|-----------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>A</b> | <b>Articles fournis.....</b>                                                                                                      | <b>2</b>  |           |                                                                                                        |           |
| <b>B</b> | <b>Outils nécessaires au montage.....</b>                                                                                         | <b>2</b>  |           |                                                                                                        |           |
| <b>1</b> | <b>A propos de ce mode d'emploi .....</b>                                                                                         | <b>40</b> | <b>7</b>  | <b>Menus spéciaux.....</b>                                                                             | <b>50</b> |
| 1.1      | Documents valables .....                                                                                                          | 40        | 7.1       | Sélection des menus spéciaux.....                                                                      | 50        |
| 1.2      | Consignes de sécurité utilisées .....                                                                                             | 40        | 7.2       | Remarques concernant les menus spéciaux.....                                                           | 50        |
| 1.3      | Définitions utilisées.....                                                                                                        | 40        | 7.3       | MENU 3 – Fermeture automatique.....                                                                    | 50        |
| 1.4      | Symboles utilisés.....                                                                                                            | 40        | 7.4       | MENU 4 – Dispositifs de blocage.....                                                                   | 51        |
| 1.5      | Abréviations utilisées.....                                                                                                       | 41        | 7.5       | MENU 5 – Réglage du temps d'avertissement,<br>du relais d'option et de l'affichage de maintenance..... | 51        |
| <b>2</b> | <b>▲ Consignes de sécurité.....</b>                                                                                               | <b>41</b> | 7.6       | MENU 6 – Limiteur d'effort lors du trajet<br>dans le sens Fermé.....                                   | 52        |
| 2.1      | Utilisation appropriée.....                                                                                                       | 41        | 7.7       | MENU 7 – Comportement lors du trajet<br>dans le sens Fermé.....                                        | 52        |
| 2.2      | Utilisation non appropriée.....                                                                                                   | 41        | 7.8       | MENU 8 – Limiteur d'effort lors du trajet<br>dans le sens Ouvert.....                                  | 52        |
| 2.3      | Qualification du monteur .....                                                                                                    | 41        | 7.9       | MENU 9 – Comportement lors du trajet<br>dans le sens Ouvert.....                                       | 52        |
| 2.4      | Consignes de sécurité concernant le<br>montage, la maintenance, la réparation<br>et le démontage de l'installation de porte ..... | 41        | 7.10      | MENU A – Effort maximum.....                                                                           | 53        |
| 2.5      | Consignes de sécurité concernant le montage.....                                                                                  | 41        | <b>8</b>  | <b>Fonctionnement.....</b>                                                                             | <b>53</b> |
| 2.6      | Consignes de sécurité concernant<br>la mise en service et le fonctionnement .....                                                 | 42        | 8.1       | Instruction des utilisateurs.....                                                                      | 54        |
| 2.7      | Consignes de sécurité concernant<br>l'utilisation de l'émetteur.....                                                              | 42        | 8.2       | Essai de fonctionnement .....                                                                          | 54        |
| 2.8      | Dispositifs de blocage contrôlés .....                                                                                            | 42        | 8.3       | Fonction des divers codes radio .....                                                                  | 54        |
| <b>3</b> | <b>Montage.....</b>                                                                                                               | <b>42</b> | 8.4       | Comportement lors d'une panne d'électricité.....                                                       | 54        |
| 3.1      | Contrôle de la porte.....                                                                                                         | 42        | 8.5       | Comportement après une panne d'électricité.....                                                        | 54        |
| 3.2      | Espace libre nécessaire .....                                                                                                     | 42        | <b>9</b>  | <b>Inspection et maintenance .....</b>                                                                 | <b>55</b> |
| 3.3      | Montage de la motorisation de porte de garage .....                                                                               | 43        | 9.1       | Ampoule de remplacement .....                                                                          | 55        |
| 3.4      | Montage du rail de guidage.....                                                                                                   | 43        | <b>10</b> | <b>Démontage et élimination.....</b>                                                                   | <b>55</b> |
| 3.5      | Fixation du panneau d'avertissement.....                                                                                          | 44        | <b>11</b> | <b>Conditions de garantie.....</b>                                                                     | <b>55</b> |
| 3.6      | Raccordement électrique de la<br>motorisation de porte de garage .....                                                            | 44        | 11.1      | Prestations.....                                                                                       | 55        |
| 3.7      | Raccordement de composants<br>supplémentaires / d'accessoires .....                                                               | 45        | <b>12</b> | <b>Extrait de la déclaration d'incorporation .....</b>                                                 | <b>56</b> |
| <b>4</b> | <b>Mise en service.....</b>                                                                                                       | <b>45</b> | <b>13</b> | <b>Données techniques.....</b>                                                                         | <b>56</b> |
| 4.1      | Remarques concernant la commande<br>de motorisation .....                                                                         | 46        | 13.1      | Motorisation .....                                                                                     | 56        |
| 4.2      | Sélection de menu .....                                                                                                           | 46        | <b>14</b> | <b>Affichage des erreurs / messages<br/>d'avertissement et états d'exploitation .....</b>              | <b>57</b> |
| 4.3      | Comportement de la commande lors<br>de la première mise en service .....                                                          | 46        | 14.1      | Affichage d'erreurs et d'avertissements .....                                                          | 57        |
| 4.4      | MENU J – Ajustement / réglage du type de porte.....                                                                               | 46        | 14.2      | Affichage des états d'exploitation de la motorisation ...                                              | 57        |
| 4.5      | MENU 1 – Apprentissage du trajet<br>d'apprentissage / de la motorisation .....                                                    | 46        |           |                                                                                                        |           |
| 4.6      | Réinitialisation de la commande / aux<br>réglages d'usine.....                                                                    | 47        |           |                                                                                                        |           |
| <b>5</b> | <b>Émetteur HSM 4.....</b>                                                                                                        | <b>47</b> |           |                                                                                                        |           |
| 5.1      | Description de l'émetteur HSM 4 .....                                                                                             | 48        |           |                                                                                                        |           |
| 5.2      | Changement / introduction de la pile .....                                                                                        | 48        |           |                                                                                                        |           |
| 5.3      | Réinitialisation du code à l'état d'usine .....                                                                                   | 48        |           |                                                                                                        |           |
| 5.4      | Extrait de la déclaration de conformité.....                                                                                      | 48        |           |                                                                                                        |           |
| <b>6</b> | <b>Sélection des fonctions.....</b>                                                                                               | <b>48</b> |           |                                                                                                        |           |
| 6.1      | MENU P .....                                                                                                                      | 48        |           |                                                                                                        |           |
| 6.2      | MENU 2 .....                                                                                                                      | 49        |           |                                                                                                        |           |
| 6.3      | MENU 0 – Fonctionnement normal .....                                                                                              | 50        |           |                                                                                                        |           |



Partie illustrée..... 134

\* Accessoires non compris dans l'équipement standard !

Toute transmission ou reproduction de ce document, toute exploitation ou communication de son contenu sont interdites, sauf autorisation expresse. Tout manquement à cette règle est illicite et expose son auteur au versement de dommages et intérêts. Tous droits réservés en cas de dépôt d'un brevet, d'un modèle d'utilité ou d'agrément. Changements de construction réservés.

Cher client,  
Nous vous remercions d'avoir opté pour un produit de qualité de notre société.

1 A propos de ce mode d'emploi

Ces instructions correspondent à une **notice originale** au sens de la directive CE 2006/42/CE. Lisez attentivement et entièrement les présentes instructions. Elles contiennent d'importantes informations concernant ce produit. Veuillez tenir compte des remarques et en particulier respecter toutes les consignes de sécurité et de danger.

Conservez précieusement les présentes instructions et assurez-vous que tous les utilisateurs puissent les consulter à tout moment.

1.1 Documents valables

Afin de garantir une utilisation et une maintenance sûres de l'installation de porte, les documents suivants doivent être mis à la disposition de l'utilisateur final :

- Présentes instructions
- Carnet d'essai joint
- Instructions de la motorisation de porte de garage

1.2 Consignes de sécurité utilisées

|                                                                                                        |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                        | Ce symbole général d'avertissement désigne un danger susceptible de causer des <b>blessures</b> graves ou la <b>mort</b> . Dans la partie texte, le symbole général d'avertissement est utilisé en association avec les degrés de danger décrits ci-dessous. Dans la partie illustrée, une indication supplémentaire renvoie aux explications du texte. |
|  <b>DANGER</b>        | Désigne un danger provoquant inmanquablement la mort ou des blessures graves.                                                                                                                                                                                                                                                                           |
|  <b>AVERTISSEMENT</b> | Désigne un danger susceptible de provoquer la mort ou des blessures graves.                                                                                                                                                                                                                                                                             |
|  <b>PRECAUTION</b>  | Désigne un danger susceptible de provoquer des blessures légères à moyennes.                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| <b>ATTENTION</b>                                                                                       | Désigne un danger susceptible d' <b>endommager</b> ou de <b>détruire le produit</b> .                                                                                                                                                                                                                                                                   |

1.3 Définitions utilisées

Fermeture automatique

Fermeture automatique de la porte après un certain temps depuis la position finale *Ouvert* ou l'ouverture partielle.

Commande séquentielle à impulsion

A chaque pression sur une touche, la porte part dans le sens opposé du dernier trajet de porte ou stoppe celui-ci.

Trajets d'apprentissage

Les trajets de porte, pour lesquels le déplacement, les forces et le comportement de la porte sont nécessaires, sont mémorisés.

Fonctionnement normal

Trajet de porte suivant les trajets et les efforts appris.

Rappel automatique de sécurité

Mouvement de la porte dans le sens opposé lors de la sollicitation du dispositif de blocage ou du limiteur d'effort.

Limite d'inversion

Jusqu'à la limite d'inversion, juste avant la position finale *Fermé*, un trajet est déclenché dans le sens opposé (trajet inverse) lors de la sollicitation d'un dispositif de blocage. En cas de dépassement de cette limite, ce comportement est supprimé afin que la porte atteigne la position finale en toute sécurité, sans interruption de trajet.

Ouverture partielle

Seconde hauteur d'ouverture réglable séparément, permettant d'aérer le garage.

Déplacement

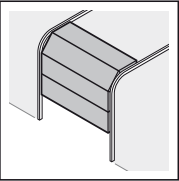
La course que la porte accomplit en passant de la position finale *Ouvert* à la position finale *Fermé*.

Temps d'avertissement

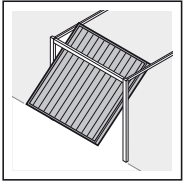
Délai entre l'instruction de démarrage (impulsion) et le début du trajet de porte.

1.4 Symboles utilisés

La partie illustrée présente le montage de la motorisation sur une porte sectionnelle. Si le montage sur une porte basculante diverge, ces différences seront aussi affichées. Pour une meilleure visualisation, les lettres suivantes sont attribuées à la numérotation des figures :



a = porte sectionnelle



b = porte basculante

Toutes les dimensions dans la partie illustrée sont en [mm].

Symboles :



Voir partie texte  
Dans cet exemple, **2.2** signifie : voir partie texte, chapitre 2.2



Consigne importante pour éviter tout dommage corporel ou matériel



Efforts physiques importants



Attention au déplacement aisé



Utilisation de gants de protection



Clignotement lent dans l'affichage à 7 segments



Clignotement rapide dans l'affichage à 7 segments

## 1.5 Abréviations utilisées

### Code de couleurs pour câbles, conducteurs et composants

Les abréviations des couleurs pour l'identification des câbles, des conducteurs et des composants sont conformes aux codes internationaux de couleurs, selon la norme IEC 757 :

|    |        |
|----|--------|
| WH | Blanc  |
| BN | Marron |
| GN | Vert   |
| YE | Jaune  |

### Désignations des articles

|        |                                                                                                                                 |
|--------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| HE 2   | Récepteur à 2 canaux                                                                                                            |
| HE 3   | Récepteur à 3 canaux                                                                                                            |
| IT 1b  | Bouton-poussoir avec touche d'impulsion éclairée                                                                                |
| IT 3b  | Bouton-poussoir avec touche à impulsion éclairée, touches supplémentaires pour allumer / éteindre la lumière et la motorisation |
| EL 101 | Cellule photoélectrique à faisceau unique                                                                                       |
| STK    | Contact de portillon incorporé                                                                                                  |
| SKS    | Unité de raccordement pour sécurité de contact                                                                                  |
| VL     | Unité de raccordement pour cellule photoélectrique avancée                                                                      |
| HSM 4  | Mini-émetteur à 4 touches                                                                                                       |
| HOR 1  | Relais d'option                                                                                                                 |
| UAP 1  | Platine d'adaptation universelle                                                                                                |
| HNA 18 | Batterie de secours                                                                                                             |
| SLK    | Feu de signalisation à DEL jaune                                                                                                |

## 2 Consignes de sécurité

### ATTENTION :

CONSIGNES DE SECURITE IMPORTANTES.

POUR LA SECURITE DES PERSONNES, IL EST IMPORTANT DE SUIVRE LES PRESENTES CONSIGNES. CES CONSIGNES DOIVENT ETRE CONSERVEES.

### 2.1 Utilisation appropriée

La motorisation de porte de garage est conçue pour la commande à impulsion de portes sectionnelles ou basculantes équilibrées par ressort ainsi que de portes basculantes équilibrées par des poids. Selon le type de motorisation, la motorisation peut être utilisée dans privé / non industriel ou dans le domaine industriel (par ex. garages souterrains ou collectifs).

Concernant la combinaison porte / motorisation, veuillez tenir compte des indications du fabricant. Le respect de nos instructions quant à la construction et au montage permet d'éviter les risques définis par la norme DIN EN 13241-1. Les installations de porte utilisées dans le domaine public et ne disposant que d'un seul dispositif de sécurité, par exemple un limiteur d'effort, ne doivent être commandées que sous surveillance.

La motorisation de porte de garage a été développée pour une utilisation en zone sèche.

### 2.2 Utilisation non appropriée

La motorisation ne doit pas être utilisée pour des portes sans sécurité parachute.

### 2.3 Qualification du monteur

Seuls un montage et un entretien corrects par une société / personne compétente ou spécialisée, conformément aux instructions, peuvent garantir un fonctionnement fiable et adapté des équipements installés. Conformément à la norme EN 12635, un spécialiste est une personne qualifiée qui dispose de la formation appropriée, des connaissances spécifiques et de l'expérience nécessaires pour un montage, une inspection et une maintenance corrects et sûrs d'une installation de porte.

### 2.4 Consignes de sécurité concernant le montage, la maintenance, la réparation et le démontage de l'installation de porte

 **DANGER**

**Ressorts d'équilibrage sous tension élevée**  
 ► Voir avertissement au chapitre 3.1

 **AVERTISSEMENT**

**Risque de blessure en raison d'un trajet de porte inattendu**  
 ► Voir avertissement au chapitre 9

Le montage, la maintenance, la réparation et le démontage de l'installation de porte doivent être exécutés par un spécialiste.

- En cas de défaillance de la motorisation de porte de garage, il convient de confier directement la vérification / réparation à un spécialiste.

### 2.5 Consignes de sécurité concernant le montage

Lors des travaux de montage, le spécialiste doit s'assurer que les prescriptions valables en matière de sécurité sur le lieu de travail, ainsi que les prescriptions relatives à l'utilisation d'appareils électriques sont bien observées. Les directives nationales doivent être également prises en compte. Le respect de nos instructions quant à la construction et au montage permet d'éviter les risques définis par la norme DIN EN 13241-1.

Le plafond du garage doit être dans un état tel qu'une fixation sûre de la motorisation est assurée. Si le plafond est trop haut ou trop léger, la motorisation doit être fixée à l'aide d'entretoises supplémentaires.



 **DANGER**

**Tension secteur**  
 ► Voir avertissement au chapitre 3.6

### AVERTISSEMENT

#### Matériaux de fixation inappropriés

- ▶ Voir avertissement au chapitre 3.3

#### Danger de mort en raison de la corde manuelle

- ▶ Voir avertissement au chapitre 3.3

#### Risque de blessure en raison d'un mouvement de porte involontaire

- ▶ Voir avertissement au chapitre 3.3

### 2.6 Consignes de sécurité concernant la mise en service et le fonctionnement

### AVERTISSEMENT

#### Risque de blessure en raison d'un mouvement de porte

- ▶ Voir avertissement au chapitre 4

### PRECAUTION

#### Risque d'écrasement dans le rail de guidage

- ▶ Voir avertissement au chapitre 4

#### Risque de blessure en raison de la tirette à corde

- ▶ Voir avertissement au chapitre 4

#### Risque de blessure en raison de l'ampoule brûlante

- ▶ Voir avertissement aux chapitres 4 et 8

#### Risque de blessure en raison d'un réglage trop élevé de l'effort

- ▶ Voir avertissement aux chapitres 7.6 et 7.8

#### Risque de blessure en raison de mouvements de porte incontrôlés dans le sens *Fermé* en cas de rupture du ressort de torsion et de déverrouillage du chariot de guidage

- ▶ Voir avertissement au chapitre 8

### 2.7 Consignes de sécurité concernant l'utilisation de l'émetteur

### AVERTISSEMENT

#### Risque de blessure en raison d'un mouvement de porte

- ▶ Voir avertissement au chapitre 5

### PRECAUTION

#### Risque de blessure en raison d'un trajet de porte involontaire

- ▶ Voir avertissement au chapitre 5

### 2.8 Dispositifs de blocage contrôlés

Les fonctions et composants de la commande importants pour la sécurité, tels que le limiteur d'effort, les cellules photoélectriques / listels de commutation externes provenant de notre société, si disponibles, ont été fabriqués et contrôlés conformément à la catégorie 2, PL « c » de la norme EN ISO 13849-1:2008.

### AVERTISSEMENT

#### Risque de blessure en raison de dispositifs de blocage défectueux

- ▶ Voir avertissement au chapitre 4.5.1

## 3 Montage

### ATTENTION :

CONSIGNES IMPORTANTES POUR UN MONTAGE SUR.  
TOUTES LES CONSIGNES DOIVENT ETRE RESPECTEES.  
UN MONTAGE INCORRECT PEUT PROVOQUER DES BLESSURES GRAVES.

### 3.1 Contrôle de la porte

### DANGER

#### Ressorts d'équilibrage sous tension élevée

Le repositionnement ou le desserrage des ressorts d'équilibrage peut causer des blessures graves !

- ▶ Pour votre propre sécurité, confiez les travaux relatifs aux ressorts d'équilibrage de la porte et, au besoin, les travaux de maintenance et de réparation uniquement à un spécialiste !
- ▶ N'essayez en aucun cas de changer, régler, réparer ou déplacer vous-même les ressorts d'équilibrage du système d'équilibrage de la porte.
- ▶ En outre, contrôlez l'installation de porte dans son ensemble (pièces articulées, paliers de porte, câbles, ressorts et pièces de fixation) quant à l'usure ou à d'éventuels dommages.
- ▶ Vérifiez la présence de rouille, de corrosion et de fissures.

Des défauts dans l'installation de porte ou un alignement incorrect de la porte peuvent provoquer des blessures graves !

- ▶ L'installation de porte ne doit pas être utilisée tant que celle-ci requiert des travaux de réparation ou de réglage !

La construction de la motorisation n'est pas prévue pour le fonctionnement de portes à manœuvrabilité difficile, c'est-à-dire de portes qui ne peuvent plus être ouvertes ou fermées manuellement ou seulement avec difficultés.

La porte doit être équilibrée et dans un état de marche mécanique irréprochable, de sorte à pouvoir être utilisée manuellement sans difficultés (norme EN 12604).

- ▶ Relevez la porte d'environ un mètre, puis relâchez-la. La porte devrait s'immobiliser dans cette position et ne se déplacer **ni** vers le haut, **ni** vers le bas. Si la porte se déplace dans l'un des deux sens, il est possible que les ressorts d'équilibrage / contrepoids ne soient pas réglés correctement ou qu'ils soient défectueux. Dans ce cas, on peut s'attendre à une usure accélérée et à un mauvais fonctionnement de l'installation de porte.
- ▶ Vérifiez que la porte s'ouvre et se ferme correctement.
- ▶ Les verrouillages mécaniques de la porte, qui ne sont pas nécessaires pour un actionnement avec une motorisation, doivent être mis hors service. Il s'agit ici principalement des mécanismes de verrouillage de la serrure (voir chapitre 3.3).
- ▶ **Pour le montage et la mise en service, passez à la partie illustrée. Respectez la partie illustrée respective lorsque le symbole du renvoi textuel vous l'indique.**

### 3.2 Espace libre nécessaire

L'espace libre entre le point le plus haut de la porte et le plafond (également lors de l'ouverture de la porte) doit être d'au minimum 30 mm (voir figures 1.1a / 1.2b).

- ▶ Vérifiez cette dimension !

Si l'espace libre est plus petit, la motorisation peut également être montée derrière la porte ouverte, si l'espace est suffisant. Dans ce cas, il faut utiliser un entraîneur de porte allongé à commander séparément. En outre, la motorisation de porte de garage peut être excentrée d'au maximum 50 cm. Les portes sectionnelles avec rehaussement (ferrure H) en sont exclues. Pour ce cas de figure, une ferrure spéciale est nécessaire. La prise de courant nécessaire au raccordement électrique doit être montée à environ 50 cm du bloc-moteur. Veuillez vérifier ces dimensions !

### 3.3 Montage de la motorisation de porte de garage

#### AVERTISSEMENT

##### Matériaux de fixation inappropriés

L'utilisation de matériaux de fixation inappropriés peut causer la fixation incorrecte et non sécurisée de la motorisation, qui peut alors se détacher.

- Le monteurt doit vérifier l'utilisation des accessoires de montage compris dans la livraison et plus précisément s'assurer qu'ils sont adaptés au site de montage prévu.
- N'utilisez les accessoires de fixation compris dans la livraison (chevilles) que pour du béton  $\geq$  B15 (voir figures 1.6a / 1.8b / 2.4).

#### AVERTISSEMENT

##### Danger de mort en raison de la corde manuelle

Une corde manuelle en mouvement peut provoquer un étranglement.

- Lors du montage de la motorisation, retirez la corde manuelle (voir figure 1.2a).



#### AVERTISSEMENT

##### Risque de blessure en raison d'un mouvement de porte involontaire

En cas de montage ou de maniement erroné des appareils de commande de la motorisation, des mouvements de porte involontaires peuvent se déclencher et coincer des personnes ou des objets.

- Suivez toutes les consignes des présentes instructions.

En cas de montage erroné des appareils de commande (par exemple un contacteur), des mouvements de porte involontaires peuvent se déclencher et coincer des personnes ou des objets.

- Montez les appareils de commande à une hauteur minimale de 1,5 m (hors de portée des enfants).
- Montez des appareils de commande à installation fixe (par ex. un contacteur) à portée de vue de la porte, mais éloignés des parties mobiles.

#### ATTENTION

##### Endommagement dû à la saleté

La poussière de forage et les copeaux sont susceptibles de provoquer des dysfonctionnements.

- Lors des travaux de forage, couvrez la motorisation.

#### REMARQUE :

Les garages ne possédant pas d'accès secondaire doivent être équipés d'un débrayage de secours pour éviter d'être enfermé à l'intérieur. Le débrayage de secours doit être commandé séparément.

- Son bon fonctionnement doit également faire l'objet d'une vérification mensuelle.
1. Le verrouillage mécanique de la **porte sectionnelle** doit être entièrement démonté (voir figure 1.3a).
  2. Pour les portes sectionnelles à verrouillage central, montez la pièce articulée de linteau et la cornière d'entraînement de manière excentrée (voir figure 1.5a).

3. Pour le profil de renfort excentré sur la porte sectionnelle, la cornière d'entraînement doit être montée le plus proche possible à gauche ou à droite du profil de renfort (voir figure 1a).

#### REMARQUE :

Contrairement à la figure 1.5a pour les portes en bois (trou  $\varnothing$  3 mm), il convient d'utiliser les vis à bois 5 x 35 du set d'accessoires de la porte.

4. Mettez les verrouillages mécaniques de la **porte basculante** hors service (voir figures 1.3b / 1.4b / 1.5b). Pour les modèles de porte non mentionnés ici, les gâches doivent être fixées par l'utilisateur.
5. Contrairement aux figures 1.6b / 1.7b, la pièce articulée de linteau et la cornière d'entraînement doivent être excentrées d'au maximum 50 cm pour les portes basculantes avec poignée en ferronnerie d'art.

#### REMARQUE :

Pour les portes N80 avec remplissage bois, utilisez les forages inférieurs de la pièce articulée de linteau pour le montage (voir figure 1.7b).

### 3.4 Montage du rail de guidage

#### REMARQUES :

- Avant le montage du rail de guidage au linteau ou sous le plafond, le chariot de guidage doit être inséré sur environ 20 cm à l'état embrayé (voir chapitre 3.4.1, *Modes de service du rail de guidage*), dans le sens de direction de la position finale *Fermé* à la position finale *Ouvert* (voir figure 2.1). Cela n'est plus possible à l'état embrayé dès lors que les butées et la motorisation sont montées.
- Pour les motorisations destinées aux garages collectifs et souterrains, il est nécessaire de fixer le rail de guidage sous le plafond du garage à l'aide d'une seconde suspension (voir figures 2.4 et 2.5).
- Pour les motorisations de porte de garage (en fonction de l'application qui leur est réservée), utilisez exclusivement les rails de guidage que nous recommandons (voir information produit) !

#### 3.4.1 Modes de service du rail de guidage

Le rail de guidage dispose de deux modes de service :

- Fonctionnement manuel
- Fonctionnement automatique

##### Fonctionnement manuel

- Voir figure 4

Le chariot de guidage est débrayé du fermoir de la courroie / sangle de sorte qu'un trajet manuel de la porte est possible.

##### Débrayage du chariot de guidage :

- Tirez le câble du déverrouillage mécanique.

**PRECAUTION****Risque de blessure en raison de mouvements de porte incontrôlés dans le sens *Fermé* et en cas de rupture du ressort de torsion et de déverrouillage du chariot de guidage**

Le chariot de guidage peut se déverrouiller de manière incontrôlée si aucun set d'extension n'est monté.

- Le monte responsable doit monter un set d'extension sur le chariot de guidage lorsque les conditions suivantes sont pertinentes :
  - La norme DIN EN 13241-1 s'applique.
  - La motorisation de porte de garage doit être montée ultérieurement par un spécialiste sur une **porte sectionnelle sans sécurité rupture de ressort (série 30)**.

Ce set se compose d'une vis sécurisant le chariot de guidage de tout déverrouillage incontrôlé et d'un panneau pour tirette à corde, dont les images décrivent la façon de manier le set et le chariot de guidage pour les deux modes de service du rail de guidage.

**REMARQUE :**

L'utilisation d'un débrayage de secours ou d'un verrou de débrayage de secours est **impossible** en combinaison avec le set d'extension.

**Fonctionnement automatique**

- Voir figure 6

Le fermoir de la courroie / sangle est embrayé dans le chariot de guidage de sorte qu'un trajet motorisé de la porte est possible.

**Préparation à l'embrayage du chariot de guidage :**

1. Appuyez sur le bouton vert.
2. Déplacez la courroie / sangle dans le sens du chariot de guidage jusqu'à ce que le fermoir de la courroie / sangle s'encliquette dans celui-ci.

**PRECAUTION****Risque d'écrasement dans le rail de guidage**

Toute manipulation du rail de guidage durant le trajet de porte comporte un risque d'écrasement.

- Durant un trajet de porte, n'introduisez jamais les doigts dans le rail de guidage.

**3.4.2 Détermination des positions finales par le biais du montage des butées**

1. Afin de déterminer la position finale *Ouvert*, insérez la butée non assemblée dans le rail de guidage entre le chariot de guidage et la motorisation.
2. Amenez manuellement la porte en position *Ouvert*. La butée coulisse alors dans la position correcte.
3. Fixez la butée de la position finale *Ouvert* (voir figure 5.1).

**REMARQUE :**

Si la porte en position finale *Ouvert* n'atteint pas entièrement le passage libre en hauteur, vous pouvez retirer la butée afin d'utiliser la butée intégrée (au bloc-moteur).

4. Afin de déterminer la position finale *Fermé*, insérez la butée non assemblée dans le rail de guidage entre le chariot de guidage et la motorisation.
5. Amenez manuellement la porte en position *Fermé*. La butée coulisse alors à proximité de la position correcte.
6. Une fois la position finale *Fermé* atteinte, la butée doit être déplacée d'environ 1 cm dans le sens *Fermé*, puis fixée (voir figure 5.2).

**REMARQUE :**

S'il est difficile d'amener manuellement la porte en position finale *Ouvert* ou *Fermé*, cela signifie que la mécanique de la porte permettant de faire fonctionner la motorisation de porte de garage est trop lourde à la manœuvre et doit être contrôlée (voir chapitre 3.1) !

**3.4.3 Vérification de la tension de la sangle / courroie crantée**

En sortie d'usine, la sangle / courroie crantée du rail de guidage possède une tension auxiliaire optimale. Durant la phase de démarrage et de ralentissement de grandes portes, il se peut que la sangle / courroie pende brièvement hors du profil de rail. Cependant, cet effet n'entraîne aucune perte sur le plan technique et n'a aucune répercussion négative sur le fonctionnement ou la longévité de la motorisation.

**3.5 Fixation du panneau d'avertissement**

Le panneau d'avertissement quant aux risques de pincement doit être installé de façon permanente à un endroit bien en vue, nettoyé et dégraissé, par exemple à proximité des boutons fixes permettant de faire fonctionner la motorisation !

- Voir figure 8

**3.6 Raccordement électrique de la motorisation de porte de garage****DANGER****Tension secteur**

Tout contact avec la tension secteur peut entraîner une décharge électrique mortelle.

Par conséquent, veuillez impérativement respecter les consignes suivantes :

- Les raccordements électriques doivent uniquement être effectués par un électricien professionnel.
- L'installation électrique par l'utilisateur doit satisfaire à toutes les dispositions de protection (230/240 V CA, 50/60 Hz) !
- Avant tout travail sur la motorisation, débranchez la fiche secteur.

**ATTENTION****Courant étranger aux bornes de raccordement**

Un courant étranger aux bornes de raccordement de la commande entraîne une destruction de l'électronique.

- Ne raccordez aucune tension secteur (230/240 V CA) aux bornes de raccordement provenant de la commande.

**Afin d'éviter tout dysfonctionnement :**

- Posez les câbles de commande de la motorisation (24 V CC) vers les autres câbles d'alimentation (230 V CA) avec tension secteur dans un système d'installation séparé.

**3.6.1 Raccordement électrique / Bornes de raccordement**

- Voir figure 9
- Pour atteindre les bornes de raccordement, retirez le cache de la fiche.

**REMARQUE :**

Il est possible d'affecter plusieurs fois les bornes de raccordement. Cependant, respectez les forces suivantes (voir figure 10) :

- Force minimale : 1 x 0,5 mm<sup>2</sup>
- Force maximale : 1 x 2,5 mm<sup>2</sup>

La borne de raccordement BUS permet de raccorder les accessoires à fonctions spéciales.

### 3.7 Raccordement de composants supplémentaires / d'accessoires

#### REMARQUE :

La charge maximale de l'ensemble des accessoires électriques sur la motorisation ne doit pas excéder **250 mA max.**

#### 3.7.1 Raccordement d'un récepteur radio externe \*

Sur la motorisation de porte de garage, il est également possible de raccorder un récepteur externe à 2 canaux pour les fonctions *Impulsion* ainsi que *Eclairage* ou *Ouverture partielle*. La fiche de ce récepteur est enfoncée dans l'emplacement correspondant (voir figure 9).

Pour les récepteurs ayant la même fréquence radio, les données du module radio intégré doivent impérativement être effacées (voir chapitre 6.1.2).

#### REMARQUE :

Le câble d'antenne d'un récepteur radio ne doit pas entrer en contact avec des objets métalliques (clous, montants, etc.). La meilleure orientation doit être déterminée par des tests. L'utilisation simultanée de téléphones portables GSM 900 peut affecter la portée de la télécommande radio.

Pour les récepteurs à 2 canaux, le premier canal a toujours la fonction de commande séquentielle à impulsion. Le second canal peut être utilisé pour la commande de la lampe de motorisation ou pour l'ouverture partielle (voir chapitre 6.2.3).

#### 3.7.2 Bouton-poussoir à impulsion extérieur \* pour le déclenchement ou l'arrêt de trajets de porte

Un ou plusieurs bouton(s)-poussoir(s) avec contacts de fermeture (sans potentiel), tel que bouton-poussoir ou contacteur à clé, peu(ven)t être raccordé(s) en parallèle (voir figure 11).

#### 3.7.3 Bouton-poussoir IT 3b \*

► Voir figure 12

#### 3.7.4 Bouton-poussoir à impulsion pour le déclenchement ou l'arrêt de trajets de porte

► Voir figure 12.1

#### 3.7.5 Bouton d'éclairage pour la mise en marche et l'arrêt de la lampe de motorisation

► Voir figure 12.2

#### 3.7.6 Bouton pour la mise en marche et l'arrêt de tous les éléments de commande

► Voir figure 12.3

#### 3.7.7 Cellule photoélectrique à 2 fils \* (dynamique)

#### REMARQUE :

Lors du montage, observez les instructions de la cellule photoélectrique.

► Raccordez les cellules photoélectriques comme décrit à la figure 13.

Une fois déclenchée, la cellule photoélectrique stoppe la motorisation puis s'ensuit un rappel automatique de sécurité de la porte vers la position finale *Ouvert*.

#### 3.7.8 Contact de portillon incorporé testé \*

► Raccordez les contacts de portillon incorporé commutant en aval de la masse (0 V) tel que décrit à la figure 14.

#### 3.7.9 Sécurité de contact \*

► Raccordez les contacts de fermeture commutant en aval de la masse (0 V) tel que décrit à la figure 15.

Après le déclenchement de la sécurité de contact, la motorisation s'arrête et la porte part dans la direction inverse dans le sens *Ouvert*.

#### 3.7.10 Relais d'option HOR 1 \*

► Voir figure 16

Le relais d'option HOR 1 est nécessaire au raccordement d'une lampe extérieure ou d'un feu de signalisation (programmation via le menu 5).

#### 3.7.11 Platine d'adaptation universelle UAP 1 \*

► Voir figure 17

La platine d'adaptation universelle UAP 1 peut être utilisée :

- pour la sélection de direction (Ouvert – Arrêt – Fermé) via éléments de commande externes
- pour la commande de la lampe de motorisation et de la fonction d'ouverture partielle via des éléments de commande externes
- pour les signaux de position finale *Ouvert* et *Fermé*
- pour le relais d'option (programmation via le menu 5)

#### 3.7.12 Batterie de secours HNA 18 \*

► Voir figure 18

Afin d'assurer le déplacement de la porte en cas panne de courant, il est possible de raccorder une batterie de secours optionnelle. En cas de panne de courant, le passage en fonctionnement batterie a lieu automatiquement. Durant ce service, la lampe de motorisation demeure inactive.

### ⚠ AVERTISSEMENT

#### Risque de blessure en raison d'un trajet de porte inattendu

Des trajets de porte inattendus peuvent se déclencher lorsque la batterie de secours est raccordée, même si la fiche secteur est débranchée.

► Avant tout travail sur l'installation de porte, débranchez la fiche secteur **et** la fiche de la batterie de secours.

## 4 Mise en service



### ⚠ AVERTISSEMENT

#### Risque de blessure en raison d'un mouvement de porte

Le mouvement de porte est susceptible d'entraîner des dommages corporels ou matériels dans la zone de déplacement.

- Les enfants ne doivent pas jouer à proximité de l'installation de porte.
- Assurez-vous qu'aucune personne et qu'aucun objet ne se trouve dans la zone de déplacement de la porte.
- Si l'installation de porte ne dispose que d'un dispositif de blocage, faites fonctionner la motorisation de porte de garage uniquement lorsque vous pouvez voir la zone de déplacement de la porte.
- Surveillez le trajet de porte jusqu'à ce que cette dernière ait atteint sa position finale.
- N'empruntez l'ouverture de porte télécommandée en véhicule ou à pied que lorsque la porte de garage s'est immobilisée en position finale *Ouvert* !
- Ne restez jamais sous la porte lorsqu'elle est ouverte.

\* Accessoires non compris dans l'équipement standard !

**⚠ PRECAUTION**

**Risque d'écrasement dans le rail de guidage**

Toute manipulation du rail de guidage durant le trajet de porte comporte un risque d'écrasement.

- ▶ Durant un trajet de porte, n'introduisez jamais les doigts dans le rail de guidage.

**⚠ PRECAUTION**

**Risque de blessure en raison de la tirette à corde**

Si vous vous suspendez à la tirette à corde, cette dernière peut céder et vous pouvez vous blesser. La motorisation peut se détacher et blesser les personnes se trouvant en dessous, endommager des objets ou se détériorer en chutant.

- ▶ Ne vous suspendez pas à la tirette à corde.

**⚠ PRECAUTION**

**Risque de blessure en raison de l'ampoule brûlante**

Toute manipulation de la lampe réflecteur à lumière froide pendant ou directement après l'exploitation est susceptible d'entraîner des brûlures.

- ▶ Ne touchez pas la lampe réflecteur à lumière froide lorsque celle-ci est allumée ou vient d'être éteinte.

**4.1 Remarques concernant la commande de motorisation**

La commande de motorisation dispose de 13 menus offrant de nombreuses fonctions à l'utilisateur.

La mise en service de la motorisation ne requiert cependant que deux menus :

- L'ajustement / le réglage du type de porte (menu **J**)
- L'apprentissage du déplacement (menu **1**)

**REMARQUE :**

Les menus **J**, **1**, **P** et **2** sont des menus de mise en service / sélection de fonctions et des menus client.

Les menus **3**, **4**, **5**, **6**, **7**, **8**, **9** et **A** sont des menus spéciaux et ne doivent être modifiés qu'en cas de besoin.

**4.2 Sélection de menu**

- ▶ Pour procéder à la sélection de menu, appuyez sur la touche **PRG**.

Si l'apprentissage de la motorisation est déjà effectué, maintenez la touche **PRG** enfoncée pendant 5 secondes afin de pouvoir modifier les menus.

Ensuite, vous passez au menu suivant en appuyant une nouvelle fois sur cette touche. Une fois parvenu au menu **P**, vous passez au menu **0**.

**REMARQUE :**

Les menus sont activés pour une durée d'environ 60 secondes, au terme desquelles la commande repasse au menu **0**.

**4.3 Comportement de la commande lors de la première mise en service**

Lors de la première mise en service, la commande passe automatiquement au menu **J**.

- ▶ Après avoir réglé le type de porte, appuyez sur la touche **PRG** afin de passer au menu **1**.

Au terme des trajets d'apprentissage, la commande passe automatiquement au menu **0** (fonctionnement normal).

**4.4 MENU J – Ajustement / réglage du type de porte**

- ▶ Voir figure 21

**REMARQUE :**

Le menu **J** ne peut être appelé qu'après la première mise en service ou la réinitialisation aux réglages d'usine (voir chapitre 4.6, figure 34).

Ce menu permet un réglage optimal de la motorisation à la porte correspondante.

**Pour modifier un paramètre :**

- ▶ Appuyez sur la touche **PRG** jusqu'à ce que l'affichage se mette à clignoter rapidement.

**Pour parcourir le menu :**

- ▶ Appuyez sur la touche **⬅** ou **➡**.

**Pour modifier un paramètre :**

1. Sélectionnez le paramètre devant être réglé.
2. Appuyez sur la touche **PRG** jusqu'à ce que le point décimal clignote à sont tour.

| Affichage | Motorisation de                 | Réglages actifs |         |               |
|-----------|---------------------------------|-----------------|---------|---------------|
|           |                                 | Menu 4          | Menu 7  | Menu 9        |
|           | Porte sectionnelle              | 0, 2, 5         | 1, 2, 5 | 1, 3, 5, 9    |
|           | Porte basculante <sup>1)</sup>  | 0, 2, 5         | 0, 2, 5 | 1, 3, 5, 8    |
|           | Porte basculante <sup>2)</sup>  | 0, 2, 5         | 1, 2, 5 | 0, 3, 6, 9    |
|           | Porte sectionnelle latérale...  | 0, 2, 5         | 1, 2, 5 | 1, 3, 5, 8, A |
|           | Porte coulissante <sup>4)</sup> | 0, 4, 5         | 1, 2, 5 | 1, 3, 5, 8, b |

1) Une porte basculant vers l'extérieur

2) Une porte basculant vers l'intérieur

3) En fonction du type de motorisation

4) Pour ce type de porte, un listel de contact à résistance 8k2 doit être montée sur le côté de fermeture complémentaire dans le sens Ouvert, puis raccordé à la motorisation via l'unité d'analyse 8k2-1T.

**REMARQUE :**

- ▶ Pour les portes à vantaux, sélectionnez le paramètre 3.

**Si le comportement de la porte doit être modifié :**

- ▶ Sélectionnez les réglages nécessaires dans les menus 7 et 9.

**4.5 MENU 1 – Apprentissage du trajet d'apprentissage / de la motorisation**

- ▶ A l'aide de la touche **PRG**, sélectionnez le menu 1.

Ce menu permet de régler la motorisation en fonction de la porte. Ce faisant, la longueur de déplacement, l'effort nécessaire à l'ouverture ainsi qu'à la fermeture et éventuellement les dispositifs de blocage raccordés sont appris et enregistrés automatiquement.

#### 4.5.1 Apprentissage des positions finales et des dispositifs de blocage raccordés

► Voir figure 22

##### REMARQUES :

- Les dispositifs de blocage doivent être montés et raccordés avant l'apprentissage de la motorisation.
- Si d'autres dispositifs de blocage sont raccordés ultérieurement, l'apprentissage automatique de la motorisation requiert un nouveau trajet d'apprentissage ou le paramètre correspondant doit être réglé manuellement dans le menu 4.

Avant le premier trajet d'apprentissage dans le sens *Fermé*, la présence de dispositifs de blocage raccordés est vérifiée. Si tel est le cas, le menu 4 est réglé automatiquement.

##### REMARQUE :

Le chariot de guidage doit être couplé (voir figure 6) et aucun obstacle ne doit se trouver dans la zone de fonctionnement des dispositifs de blocage !

- Le cas échéant, amenez la commande en mode apprentissage en sélectionnant le menu 1 à l'aide de la touche **PRG**.

Sur l'affichage, un **L** clignotant apparaît après le 1 :

1. Appuyez sur la touche **⏏**.  
La porte se déplace jusqu'à la position finale *Ouvert*.
2. Appuyez sur la touche **⏏**.  
La porte se déplace jusqu'à la position finale *Fermé*. Cette opération est automatiquement suivie d'un trajet d'ouverture complet au terme duquel un **L** clignotant rapidement apparaît dans l'affichage.
3. Appuyez de nouveau sur la touche **⏏**.  
La porte se déplace jusqu'à la position finale *Fermé*. Une fois la position finale *Fermé* atteinte, un nouveau trajet d'ouverture complet est effectué automatiquement. Le cycle suivant (un trajet d'ouverture et un trajet de fermeture) est alors effectué automatiquement par la motorisation.

Un fois la position finale *Ouvert* atteinte, un chiffre clignote. Il indique l'effort maximal déterminé.

##### REMARQUE :

L'affichage de l'effort maximal déterminé a les significations suivantes :

0-2 Rapports d'efforts optimum.

3-9 Mauvais rapports d'efforts.

L'installation de porte doit être vérifiée et à nouveau réglée.

#### AVERTISSEMENT

##### Risque de blessure en raison de dispositifs de blocage défectueux

En cas de dysfonctionnement, des dispositifs de blocage en panne peuvent provoquer des blessures.

- Une fois les trajets d'apprentissage terminés, le responsable de la mise en service doit contrôler la / les fonction(s) du / des dispositif(s) de blocage ainsi que les réglages du menu 4.

**Ce n'est que lorsque ces opérations sont achevées que l'installation est opérationnelle.**

##### REMARQUE :

La motorisation est équipée d'une protection contre la surcharge. Si, en l'espace de deux minutes, deux trajets rapides ont lieu dans le sens *Ouvert*, la protection contre la surcharge réduit la vitesse de déplacement, c'est-à-dire que les trajets en sens *Ouvert* et *Fermé* sont effectués à la même vitesse. Après un temps de repos de deux minutes, le trajet suivant dans le sens *Ouvert* est à nouveau effectué de manière rapide.

#### 4.6 Réinitialisation de la commande / aux réglages d'usine

► Voir figure 34

##### Pour réinitialiser la commande :

1. Débranchez la fiche secteur et, le cas échéant, la fiche de la batterie de secours.
2. Appuyez sur la touche **PRG** et maintenez-la enfoncée.
3. Enfichez à nouveau la prise secteur.
4. Dès que la lettre C apparaît, relâchez la touche **PRG**.
5. Ajustez la motorisation et procédez à son apprentissage.

##### REMARQUE :

Les codes radio appris (Impulsion / Eclairage / Ouverture partielle) sont conservés.

Suppression de tous les codes radio d'une fonction :

► Voir chapitre 6.1.2

## 5 Emetteur HSM 4



#### AVERTISSEMENT

##### Risque de blessure en raison d'un mouvement de porte

L'utilisation de l'émetteur est susceptible de blesser des personnes en raison du mouvement de porte.

- Assurez-vous que les émetteurs restent hors de portée des enfants et qu'ils sont uniquement utilisés par des personnes déjà initiées au fonctionnement de l'installation de porte télécommandée !
- Vous devez en règle générale commander l'émetteur avec contact visuel direct à la porte si cette dernière ne dispose que d'un dispositif de blocage !
- N'empruntez l'ouverture de porte télécommandée en véhicule ou à pied que lorsque la porte de garage s'est immobilisée en position finale *Ouvert* !
- Ne restez jamais sous la porte lorsqu'elle est ouverte.
- Veuillez observer que l'une des touches d'émetteur peut être actionnée par mégarde (par ex. dans une poche / un sac à main) et ainsi provoquer un trajet de porte involontaire.

#### PRECAUTION

##### Risque de blessure en raison d'un trajet de porte involontaire

Pendant la procédure d'apprentissage du système radio, des trajets de porte involontaires peuvent se déclencher.

- Il convient de s'assurer qu'aucune personne ni aucun objet ne se trouve dans la zone de déplacement de la porte lors de l'apprentissage du système radio.

ATTENTION

**Altération du fonctionnement dû à des influences environnementales**

En cas de non respect, le fonctionnement peut être altéré !

Protégez l'émetteur des influences suivantes :

- Exposition directe au soleil (température ambiante autorisée : -20 °C à +60 °C)
- Humidité
- Poussière

REMARQUES :

- Si le garage ne dispose pas d'un accès séparé, toute modification ou extension des programmations doit avoir lieu à l'intérieur même du garage.
- Après la programmation ou l'extension du système radio, procédez toujours à un essai de fonctionnement.
- Pour la mise en service ou l'extension du système radio, utilisez exclusivement des pièces d'origine.
- Les impératifs locaux peuvent exercer une influence sur la portée du système radio. De plus, l'utilisation simultanée de téléphones portables GSM 900 peut affecter la portée.

5.1 Description de l'émetteur HSM 4

- ▶ Voir figure 23
- 1 DEL
- 2 Touches d'émetteur
- 3 Couvercle du logement des piles
- 4 Pile
- 5 Bouton de réinitialisation
- 6 Support pour émetteur

5.2 Changement / introduction de la pile

- ▶ Voir figure 23
- ▶ Utilisez exclusivement une pile de type 23 A.

5.3 Réinitialisation du code à l'état d'usine

- ▶ Voir figure 23
- Un code radio est affecté à chaque touche de l'émetteur. Le code affecté en usine peut être restauré en effectuant les étapes suivantes.

REMARQUE :

Les étapes d'utilisation suivantes ne sont nécessaires qu'en cas de processus d'extension ou d'apprentissage involontaires.

- Ouvrez le couvercle du logement de la pile.  
Le bouton de réinitialisation (5) est accessible sur la platine.

ATTENTION

Détérioration du bouton

- ▶ N'utilisez aucun objet pointu et n'appuyez pas trop fort sur le bouton.
- Appuyez légèrement sur le bouton de réinitialisation à l'aide d'un objet contondant et maintenez-le enfoncé.
- Appuyez sur la touche d'émetteur devant être codée et maintenez-la enfoncée.  
La DEL de l'émetteur clignote lentement.
- Si vous maintenez le petit bouton enfoncé jusqu'à la fin du clignement lent, le code d'usine original sera de nouveau affecté à la touche de l'émetteur et la DEL commencera à clignoter plus rapidement.
- Refermez le couvercle du logement de la pile.  
Le code d'usine est restauré.

5.4 Extrait de la déclaration de conformité

La conformité du produit nommé ci-dessus aux dispositions de l'article 3 des directives R&TTE 1999/5/CE a été démontrée par le respect des normes suivantes :

- EN 60950:2000
- EN 300 220-1
- EN 300 220-3
- EN 301 489-1
- EN 300 489-3

Vous pouvez demander la déclaration de conformité originale auprès du fabricant.

6 Sélection des fonctions

REMARQUE :

Dans les menus composés de plusieurs blocs de paramètres, un seul paramètre peut être activé pour chaque bloc.

6.1 MENU P

Dans ce menu, il est possible d'apprendre les codes radio :

| Fonction                          | Paramètre | Figure |
|-----------------------------------|-----------|--------|
| Commande séquentielle à impulsion | 0         | 24.1   |
| Fonction d'éclairage              | 1         | 24.2   |
| Ouverture partielle               | 2         | 24.3   |

En outre, ce menu permet également de régler :

- La position *Ouverture partielle* (paramètre 3)
- Limite d'inversion SKS/VL (paramètre 4)

| Affichage | Radio   | Fonction                                             |
|-----------|---------|------------------------------------------------------|
|           | Canal 1 | Impulsion                                            |
|           | Canal 2 | Eclairage                                            |
|           | Canal 3 | Ouverture partielle                                  |
|           | -       | Réglage de la position<br><i>Ouverture partielle</i> |
|           | -       | Limite d'inversion SKS/VL<br>(SKS pré-réglée)        |

6.1.1 Apprentissage d'un code radio sur le récepteur radio interne

- ▶ Voir figures 24.1 / 24.2 / 24.3

Pour procéder à l'apprentissage d'un code radio sur le récepteur radio interne, les conditions suivantes doivent être remplies :

- La motorisation est au repos.
- Aucun temps d'avertissement ou d'ouverture n'est actif.

REMARQUE :

Pour chaque fonction, il est possible d'apprendre 12 codes différents maximum. Si plus de 12 codes sont appris, le premier code sera effacé sans avertissement.

- Sélectionnez le menu **P**.
- Sélectionnez le paramètre **0**, **1** ou **2**.
- Appuyez sur la touche **PRG** jusqu'à ce que le point décimal clignote lentement.

4. Appuyez sur l'une des touches de l'émetteur.
  - Le récepteur détecte le code émis.
  - L'affichage clignote rapidement.
  - Le code est appris et enregistré.
  - La motorisation reste dans le paramètre sélectionné du menu **P**.
5. Revenez au fonctionnement normal (menu **0**) en appuyant sur la touche **PRG**.

#### REMARQUE :

Si le même code radio est appris pour deux fonctions différentes, le code de la fonction apprise en premier est supprimé tandis que le code le plus récemment appris conserve sa validité.

#### 6.1.2 Suppression de tous les codes radio d'une fonction

Pour effacer tous les codes radio d'une fonction sur le récepteur radio interne, les conditions suivantes doivent être remplies :

- La motorisation est au repos.
- Aucun temps d'avertissement ou d'ouverture n'est actif.

1. Sélectionnez le menu **P**.
2. Sélectionnez le paramètre **0**, **1** ou **2**.
3. Appuyez sur la touche **PRG** jusqu'à ce que le point décimal clignote lentement.
4. Appuyez simultanément sur les touches  $\text{⬅}$  et  $\text{➡}$ .  
Le point décimal cesse de clignoter. Tous les codages de la fonction correspondante sont effacés.

#### 6.1.3 Réglage de la position *Ouverture partielle*

- Voir figure 24.4



#### REMARQUE :

Le réglage de la position *Ouverture partielle* est uniquement possible lorsque la motorisation a effectué son apprentissage.

La position *Ouverture partielle* peut être réglée dans le menu **P** via le paramètre **3** :

L'affichage clignote lentement.

1. Appuyez sur la touche **PRG** jusqu'à ce que le point décimal clignote.  
Le paramètre est activé.
2. A l'aide des touches  $\text{⬅}$  et  $\text{➡}$ , déplacez la porte en service homme mort.
3. Lorsque la position souhaitée est atteinte, appuyez sur la touche **PRG** jusqu'à ce que l'affichage se mette à clignoter rapidement.  
Le point décimal s'éteint et l'affichage clignote lentement.

#### REMARQUE :

La plage de réglage de la position *Ouverture partielle* s'étend de la position finale *Ouvert* jusqu'à env. 120 mm (parcours du chariot) avant la position *Fermé*. Le réglage d'usine standard est situé à env. 260 mm (parcours du chariot) avant la position finale *Fermé*.

#### 6.1.4 Réglage de la limite d'inversion SKS/VL

- Voir figure 24.5

#### REMARQUE :

Le réglage de la limite d'inversion SKS/VL est uniquement possible lorsque les conditions préalables suivantes sont remplies :

- La motorisation est apprise.
- Dans le menu **4**, le paramètre **3** ou **4** est activé.

Le menu **P** permet de régler la limite d'inversion SKS/VL via le paramètre **4**. La limite d'inversion SKS/VL est préréglée pour la sécurité de contact avant la position finale *Fermé*.

#### Pour régler la limite d'inversion SKS/VL :

1. Appuyez sur la touche **PRG** jusqu'à ce que le point décimal s'allume.  
Le paramètre **4** est ainsi sélectionné et activé.
2. A l'aide de la touche  $\text{⬅}$ , déplacez la motorisation dans la position finale *Ouvert*.
3. Placez un testeur (max. 300 x 50 x 16,25 mm, par ex. un mètre pliant) au niveau du milieu de porte de sorte qu'il repose sur le sol, face la plus fine vers le haut, dans la plage de la cellule photoélectrique avancée.
4. Appuyez sur la touche  $\text{⬅}$ .
  - La porte se déplace jusqu'à ce que le dispositif de blocage détecte le testeur.
  - La position est enregistrée et contrôlée quant à sa plausibilité.
  - La motorisation inverse le déplacement.
  - Si le processus est effectué avec succès, l'affichage clignote rapidement.
  - Le paramètre apparaît ensuite sans point décimal et clignote lentement.
5. Revenez au fonctionnement normal (menu **0**) à l'aide de la touche **PRG**.

#### 6.2 MENU 2

1. A l'aide de la touche **PRG**, sélectionnez le menu **2**.
  - Après sélection, le numéro de menu reste affiché quelques instants à l'écran.
  - Le paramètre de menu activé (durée d'éclairage résiduel) apparaît ensuite avec un point décimal en clignotant rapidement.
2. Appuyez sur la touche  $\text{⬅}$  ou  $\text{➡}$  afin de parcourir le menu, puis sélectionnez les paramètres à modifier.
3. Appuyez sur la touche **PRG** jusqu'à ce que le point décimal clignote.
4. Revenez au fonctionnement normal (menu **0**) à l'aide de la touche **PRG**.

#### 6.2.1 Lampe de motorisation – Réglage de la durée d'éclairage résiduel

- Voir figure 25.1

Le menu **2** commande le relais d'éclairage interne.

Si un paramètre **> 0 (1 à 5)** est sélectionné, le relais d'éclairage s'enclenche dès que la porte se met en mouvement.

Au terme du trajet de porte, la lampe de motorisation reste allumée selon le temps réglé (durée d'éclairage résiduel).

#### 6.2.2 Lampe de motorisation – Réglage de la durée d'éclairage et activation par onde radio ou bouton externe

- Voir figure 25.2

Les paramètres **6 à 9** permettent de régler la durée d'éclairage de la lampe de motorisation qui peut être enclenchée soit par onde radio, soit par un bouton extérieur (par ex. bouton-poussoir IT 3b).

La lampe de motorisation peut également être éteinte de manière anticipée par le biais des mêmes éléments de commande (onde radio ou bouton extérieur).

#### 6.2.3 Radio externe – Fonction du 2ème canal

- Voir figure 25.3

Si un récepteur radio externe à 2 canaux est raccordé à la motorisation, il est possible de choisir si le second canal doit être utilisé pour la commande de la lampe de motorisation (paramètre **A**) ou pour l'Ouverture partielle (paramètre **b**).

#### REMARQUE :

Lors du trajet de porte, la lumière ne peut être ni allumée ni éteinte.

| Affichage                                                              | Fonction              |
|------------------------------------------------------------------------|-----------------------|
| Durée d'éclairage résiduel de la lampe de motorisation                 |                       |
|                                                                        | Inactive              |
|                                                                        | 1 minute              |
|                                                                        | 2 minutes             |
|                                                                        | 3 minutes             |
|                                                                        | 4 minutes             |
|                                                                        | 5 minutes             |
| Lampe de motorisation / durée d'éclairage (onde radio, bouton externe) |                       |
|                                                                        | Inactive              |
|                                                                        | 5 minutes             |
|                                                                        | 10 minutes            |
|                                                                        | 15 minutes            |
| Radio / Fonction du 2ème canal                                         |                       |
|                                                                        | Lampe de motorisation |
|                                                                        | Ouverture partielle   |

► Revenez au fonctionnement normal (menu 0) à l'aide de la touche **PRG**.

6.3 MENU 0 – Fonctionnement normal

En fonctionnement normal, la motorisation de porte de garage travaille avec la commande séquentielle à impulsion qui est déclenchée par un bouton extérieur ou un code radio appris :

- 1ère impulsion : La porte se déplace en direction d'une position finale.
- 2ème impulsion : La porte s'arrête.
- 3ème impulsion : La porte repart dans le sens opposé.
- 4ème impulsion : La porte s'arrête.
- 5ème impulsion : La porte repart dans la direction de la position finale choisie lors de la 1ère impulsion.
- etc.

6.3.1 Comportement de la motorisation de porte de garage après deux trajets d'ouverture rapides consécutifs

REMARQUE :

La motorisation est équipée d'une protection contre la surcharge. Si, en l'espace de deux minutes, deux trajets rapides ont lieu dans le sens *Ouvert*, la protection contre la surcharge réduit la vitesse de déplacement, c'est-à-dire que les trajets en sens *Ouvert* et *Fermé* sont effectués à la même vitesse. Après un temps de repos de deux minutes, le trajet suivant dans le sens *Ouvert* est à nouveau effectué de manière rapide.

7 Menus spéciaux

7.1 Sélection des menus spéciaux

Pour appeler les menus spéciaux (menu 3 – menu A) :

1. Dans le menu 2, appuyez simultanément sur les touches et .
2. Sélectionnez ensuite les menus spéciaux à l'aide de la touche **PRG**.

7.2 Remarques concernant les menus spéciaux

Après sélection, le numéro de menu reste affiché quelques instants à l'écran. Le premier paramètre de menu activé apparaît ensuite en clignotant lentement.

1. Pour parcourir le menu, appuyez sur la touche ou . Les paramètres actifs sont représentés par un point décimal allumé.
2. Pour modifier un paramètres, appuyez sur la touche **PRG** jusqu'à ce que l'affichage se mette à clignoter rapidement.
3. Pour naviguer dans les différents menus, appuyez sur la touche ou . Le paramètre actif est signalé par un point décimal allumé.
4. Pour activer un paramètre, appuyez sur la touche **PRG** jusqu'à ce que le point décimal s'allume.

Si la touche **PRG** est relâchée prématurément, la commande passe au menu suivant.

Si aucune touche n'est actionnée tandis que la motorisation est apprise, la commande passe automatiquement en fonctionnement normal (menu 0).

7.2.1 Affichage à 7 segments en cas de passage du menu client aux menus spéciaux

REMARQUE :

En cas de passage aux menus spéciaux et selon le réglage actuel du menu 2, un chiffre compris entre 0 et 5 accompagné d'un point décimal peut apparaître en clignotant dans l'affichage à 7 segments.

7.2.2 Affichage à 7 segments après sélection d'un menu spécial

REMARQUE :

Après sélection d'un menu spécial et selon le menu, un chiffre compris entre 0 et 9 accompagné d'un point décimal peut apparaître en clignotant dans l'affichage à 7 segments. Ce chiffre indique le (premier) paramètre actif.

7.3 MENU 3 – Fermeture automatique

► Voir figure 26

REMARQUE :

La fermeture automatique ne peut être activée que si au moins un dispositif de blocage est actif (menu 4).

| Affichage | Fermeture automatique |
|-----------|-----------------------|
|           | Inactive              |
|           | Après 10 secondes     |
|           | Après 20 secondes     |
|           | Après 30 secondes     |
|           | Après 45 secondes     |

| Affichage | Fermeture automatique |
|-----------|-----------------------|
| (5)       | Après 60 secondes     |
| (6)       | Après 90 secondes     |
| (7)       | Après 120 secondes    |
| (8)       | Après 150 secondes    |
| (9)       | Après 180 secondes    |

**REMARQUE :**

Lorsque la motorisation reçoit une impulsion lors de la fermeture automatique (menu 3, paramètre > 0), la porte s'immobilise et s'ouvre à nouveau.

- Revenez au fonctionnement normal (menu 0) à l'aide de la touche **PRG**.

**7.4 MENU 4 – Dispositifs de blocage**

- Voir figure 27

| Affichage                                | Fonction                       |
|------------------------------------------|--------------------------------|
| Cellule photoélectrique                  |                                |
| (0)                                      | Absente                        |
| (1)                                      | Présente (avec test dynamique) |
| SKS/VL sans test                         |                                |
| (2)                                      | Absente                        |
| (3)                                      | Présente                       |
| SKS/VL avec test                         |                                |
| (4)                                      | Présente                       |
| Contact de portillon incorporé avec test |                                |
| (5)                                      | Absent                         |
| (6)                                      | Présent                        |

**REMARQUE :**

Les dispositifs de blocage sans test doivent être contrôlés tous les six mois.

- Revenez au fonctionnement normal (menu 0) à l'aide de la touche **PRG**.

**7.5 MENU 5 – Réglage du temps d'avertissement, du relais d'option et de l'affichage de maintenance**

- Voir figure 28

**7.5.1 Affichage de maintenance**

Si l'affichage de maintenance est activé (paramètre A), la lampe de motorisation clignote au terme de chaque trajet de porte lorsque l'intervalle de maintenance de l'installation de porte prescrit est dépassé.

L'affichage de maintenance peut être réinitialisé lorsqu'un trajet d'apprentissage a été effectué.

**7.5.2 Vue d'ensemble des intervalles de maintenance****Motorisation pour garages simples et doubles**

1 an d'exploitation ou 2000 cycles de porte

**Motorisation pour garages souterrains et collectifs**

1 an d'exploitation ou 10 000 cycles de porte

| Affichage                                              | Fonction                                                                                                                                                                                                                  |
|--------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Temps d'avertissement / externe avec relais d'option * |                                                                                                                                                                                                                           |
| (0)                                                    | Inactif                                                                                                                                                                                                                   |
| (1)                                                    | 5 secondes                                                                                                                                                                                                                |
| (2)                                                    | 10 secondes                                                                                                                                                                                                               |
| Relais d'option *                                      |                                                                                                                                                                                                                           |
| (3)                                                    | Inactif                                                                                                                                                                                                                   |
| (4)                                                    | Le relais commute pendant le temps d'avertissement et le trajet de porte.                                                                                                                                                 |
| (5)                                                    | Le relais est enclenché pendant le temps d'avertissement et le trajet de porte.                                                                                                                                           |
| (6)                                                    | Le relais s'enclenche en même temps que l'allumage de la lampe de motorisation. Durant le temps d'avertissement, celui-ci est enclenché lorsque les paramètres 1 à 5 du menu 2 sont activés.                              |
| (7)                                                    | Le relais est enclenché pendant le trajet de porte.                                                                                                                                                                       |
| (8)                                                    | Le relais s'enclenche durant 1 seconde au démarrage du trajet ou du temps d'avertissement, par ex. une impulsion d'effacement pour la commutation d'une minuterie de cage d'escalier doté d'un indice de charge de 100 %. |
| Affichage de maintenance                               |                                                                                                                                                                                                                           |
| (9)                                                    | Inactif                                                                                                                                                                                                                   |
| (A)                                                    | Actif                                                                                                                                                                                                                     |

\* Accessoires non compris dans l'équipement standard !

7.6 MENU 6 – Limiteur d'effort lors du trajet dans le sens Fermé

► Voir figure 29

Ce menu permet de régler la sensibilité du limiteur d'effort automatique à la fermeture (réglage d'usine : paramètre 4).

REMARQUE :

Une augmentation de la valeur d'effort (paramètre > 4) est uniquement possible si le paramètre 3 du menu J a été sélectionné.



**PRECAUTION**

**Risque de blessure en raison d'un réglage trop élevé de l'effort (menus 6 et 8)**  
En cas de réglage trop élevé de l'effort, la sensibilité du limiteur d'effort faiblit. Cela peut provoquer des blessures ou des dommages matériels.  
► Ne réglez pas l'effort de manière trop élevée.

Pour les portes à déplacement particulièrement aisé, il est possible de sélectionner une valeur inférieure afin d'augmenter la sensibilité aux obstacles.

► Revenez au fonctionnement normal (menu 0) à l'aide de la touche **PRG**.

7.6.1 Vérification des efforts dans le sens Fermé

En cas de modification des réglages du menu 6, les efforts dans le sens *Fermé* définis dans le cadre de la norme EN 12453 doivent être respectés, cela signifie qu'il faut ensuite impérativement procéder à une inspection.

7.7 MENU 7 – Comportement lors du trajet dans le sens Fermé

► Voir figure 30

Ce menu permet de régler le déchargement automatique de la sangle / courroie, le comportement au freinage ainsi que la vitesse dans le sens *Fermé*.

REMARQUE :

Après un nouveau réglage du menu, un trajet d'apprentissage peut s'avérer nécessaire.

| Affichage                                                                          | Fonction    |
|------------------------------------------------------------------------------------|-------------|
| Arrêt progressif                                                                   |             |
|  | Long        |
|  | Court       |
| Déchargement                                                                       |             |
|  | Automatique |
|  | Long        |
| Vitesse                                                                            |             |
|  | Lente       |
|  | Normale     |

► Revenez au fonctionnement normal (menu 0) à l'aide de la touche **PRG**.

7.8 MENU 8 – Limiteur d'effort lors du trajet dans le sens Ouvert

► Voir figure 31

Ce menu permet de régler la sensibilité du limiteur d'effort automatique à l'ouverture (réglage d'usine : paramètre 4).

REMARQUE :

Une augmentation de la valeur d'effort (paramètre > 4) est uniquement possible si paramètre 3 du menu J a été sélectionné.



**PRECAUTION**

**Risque de blessure en raison d'un réglage trop élevé de l'effort (menus 6 et 8)**  
En cas de réglage trop élevé de l'effort, la sensibilité du limiteur d'effort faiblit. Cela peut provoquer des blessures ou des dommages matériels.  
► Ne réglez pas l'effort de manière trop élevée.

Pour les portes à déplacement particulièrement aisé, il est possible de sélectionner une valeur inférieure afin d'augmenter la sensibilité aux obstacles.

► Revenez au fonctionnement normal (menu 0) à l'aide de la touche **PRG**.

7.8.1 Vérification des efforts dans le sens Ouvert

En cas de modification des réglages du menu 8, les efforts dans le sens *Ouvert* définis dans le cadre de la norme EN 12453 doivent être respectés, cela signifie qu'il faut ensuite impérativement procéder à une inspection.

7.9 MENU 9 – Comportement lors du trajet dans le sens Ouvert

► Voir figure 32

Ce menu permet de régler le déchargement automatique de la sangle / courroie ainsi que le comportement au freinage dans le sens *Ouvert*.

REMARQUE :

Après un nouveau réglage du menu, un trajet d'apprentissage peut s'avérer nécessaire.

| Affichage                                                                           | Fonction    |
|-------------------------------------------------------------------------------------|-------------|
| Arrêt progressif                                                                    |             |
|  | Très long   |
|  | Long        |
|  | Court       |
| Déchargement                                                                        |             |
|  | Automatique |
|  | Court       |
| Démarrage progressif en partance de la position finale Fermé                        |             |
|  | Court       |
|  | Long        |

| Affichage                            | Fonction                      |
|--------------------------------------|-------------------------------|
| Vitesse                              |                               |
|                                      | Lente                         |
|                                      | Normale                       |
|                                      | Rapide                        |
| Réaction en cas de limiteur d'effort |                               |
|                                      | Arrêt                         |
|                                      | Brève inversion <sup>1)</sup> |

1) Ce paramètre correspond au réglage d'usine lorsque le paramètre 4 (porte de garage coulissante) du menu J est réglé.

Remarques concernant les paramètres :

| Paramètre | Remarque                                                                                                                                                                                                |
|-----------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 0, 6      | Ces paramètres sont adaptés aux caractéristiques des portes basculantes.                                                                                                                                |
| A, b      | Ces paramètres doivent uniquement être réglés si le paramètre 3 du menu J a été sélectionné. Dans les autres cas, c'est le paramètre A qui est actif dans ce menu.                                      |
| b         | Si, lors d'un trajet dans le sens <i>Ouvert</i> , l'erreur 5 (limiteur d'effort) survient, la porte se déplace brièvement (environ 10 cm du parcours de chariot) dans le sens opposé puis s'immobilise. |

- Revenez au fonctionnement normal (menu 0) à l'aide de la touche **PRG**.

#### 7.10 MENU A – Effort maximum

- Voir figure 33

Ce menu permet de régler l'effort du limiteur d'effort.

| Affichage | Effort maximal du limiteur d'effort |
|-----------|-------------------------------------|
|           |                                     |
|           |                                     |
|           |                                     |

#### REMARQUE :

Une augmentation de la valeur d'effort (paramètre > 0) est uniquement possible si le paramètre 3 du menu J a été sélectionné.

- Revenez au fonctionnement normal (menu 0) à l'aide de la touche **PRG**.

## 8 Fonctionnement

### AVERTISSEMENT

**Risque de blessure en raison d'un mouvement de porte**

Le mouvement de porte est susceptible d'entraîner des dommages corporels ou matériels dans la zone de déplacement.

- Les enfants ne doivent pas jouer à proximité de l'installation de porte.
- Assurez-vous qu'aucune personne et qu'aucun objet ne se trouve dans la zone de déplacement de la porte.
- Si l'installation de porte ne dispose que d'un dispositif de blocage, faites fonctionner la motorisation de porte de garage uniquement lorsque vous pouvez voir la zone de déplacement de la porte.
- Surveillez le trajet de porte jusqu'à ce que cette dernière ait atteint sa position finale.
- N'empruntez l'ouverture de porte télécommandée en véhicule ou à pied que lorsque la porte de garage s'est immobilisée en position finale Ouvert !
- Ne restez jamais sous la porte lorsqu'elle est ouverte.

### PRECAUTION

**Risque d'écrasement dans le rail de guidage**

Toute manipulation du rail de guidage durant le trajet de porte comporte un risque d'écrasement.

- Durant un trajet de porte, n'introduisez jamais les doigts dans le rail de guidage.

### PRECAUTION

**Risque de blessure en raison de la tirette à corde**

Si vous vous suspendez à la tirette à corde, cette dernière peut céder et vous pouvez vous blesser. La motorisation peut se détacher et blesser les personnes se trouvant en dessous, endommager des objets ou se détériorer en chutant.

- Ne vous suspendez pas à la tirette à corde.

## ⚠ PRECAUTION

### Risque de blessure en raison de mouvements de porte incontrôlés dans le sens *Fermé* et en cas de rupture du ressort de torsion et de déverrouillage du chariot de guidage

Le chariot de guidage peut se déverrouiller de manière incontrôlée si aucun set d'extension n'est monté.

- ▶ Le monte responsable doit monter un set d'extension sur le chariot de guidage lorsque les conditions suivantes sont pertinentes :
  - La norme DIN EN 13241-1 s'applique.
  - La motorisation de porte de garage doit être montée ultérieurement par un spécialiste sur une **porte sectionnelle sans sécurité rupture de ressort (série 30)**.

Ce set se compose d'une vis sécurisant le chariot de guidage de tout déverrouillage incontrôlé et d'un panneau pour tirette à corde, dont les images décrivent la façon de manier le set et le chariot de guidage pour les deux modes de service du rail de guidage.

#### REMARQUE :

L'utilisation d'un débrayage de secours ou d'un verrou de débrayage de secours est **impossible** en combinaison avec le set d'extension.

## ⚠ PRECAUTION

### Risque de blessure en raison de l'ampoule brûlante

Toute manipulation de la lampe réflecteur à lumière froide pendant ou directement après l'exploitation est susceptible d'entraîner des brûlures.

- ▶ Ne touchez pas la lampe réflecteur à lumière froide lorsque celle-ci est allumée ou vient d'être éteinte.

## ATTENTION

### Endommagement dû au câble de déverrouillage mécanique

Tout accrochage accidentel du câble de déverrouillage mécanique dans la galerie de toit ou dans une quelconque saillie du véhicule ou de la porte est susceptible d'entraîner des dommages matériels.

- ▶ Veillez à ce que le câble ne puisse rester accroché.

#### Surchauffe de l'éclairage

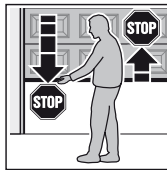
La surchauffe de la lampe de motorisation peut entraîner des dommages matériels en cas de distance rapprochée.

- ▶ La distance aux matériaux inflammables ou aux surfaces sensibles à la chaleur doit être d'au minimum 0,1 m (voir figure 7).

## 8.1 Instruction des utilisateurs

- ▶ Initiez toutes les personnes utilisant l'installation de porte à la commande sûre et conforme de la motorisation de porte de garage.
- ▶ Faites-leur une démonstration et un test du déverrouillage mécanique, ainsi que du rappel automatique de sécurité.

## 8.2 Essai de fonctionnement



- ▶ Afin de vérifier le rappel automatique de sécurité, retenez la porte avec les deux mains pendant que ce dernier se ferme. L'installation de porte doit s'immobiliser et amorcer le rappel automatique de sécurité. De même, lorsque la porte s'ouvre, l'installation de porte doit s'interrompre et bloquer la porte.

- ▶ En cas de défaillance du rappel automatique de sécurité, confiez directement la vérification / réparation à un spécialiste.

## 8.3 Fonction des divers codes radio

### 8.3.1 Canal 1 / Impulsion

En fonctionnement normal, la motorisation de porte de garage travaille avec la commande séquentielle à impulsion qui est déclenchée par le code radio *Impulsion* appris ou par un bouton extérieur :

1ère impulsion : La porte se déplace en direction d'une position finale.

2ème impulsion : La porte s'immobilise.

3ème impulsion : La porte repart dans le sens opposé.

4ème impulsion : La porte s'immobilise.

5ème impulsion : La porte repart dans la direction de la position finale choisie lors de la 1ère impulsion.

etc.

### 8.3.2 Canal 2 / Lumière

La lampe de motorisation peut être allumée ou éteinte de manière anticipée par le biais du code radio *Eclairage* appris.

### 8.3.3 Canal 3 / Ouverture partielle

Si la porte ne se trouve **pas en ouverture partielle**, elle peut être déplacée dans cette position à l'aide du code radio *Ouverture partielle*.

Si la porte se trouve **en ouverture partielle**, elle se déplace en position finale *Fermé* à l'aide du code radio *Ouverture partielle* et en position finale *Ouvert* à l'aide du code radio *Impulsion*.

### 8.4 Comportement lors d'une panne d'électricité

Pour pouvoir ouvrir ou fermer la porte de garage manuellement durant une panne d'électricité, celle-ci doit être débrayée du chariot de guidage.

- ▶ Voir chapitre 3.4.1  
*Modes de service du rail de guidage / Fonctionnement manuel*

### 8.5 Comportement après une panne d'électricité

Une fois l'électricité revenue, le chariot de guidage doit à nouveau être embrayé.

- ▶ Voir chapitre 3.4.1  
*Modes de service du rail de guidage / Fonctionnement automatique*

## 9 Inspection et maintenance

La motorisation de porte de garage est sans entretien.

Pour votre propre sécurité, nous vous recommandons cependant de faire inspecter et entretenir l'installation de porte par un spécialiste, conformément aux spécifications du fabricant.



### AVERTISSEMENT

#### Risque de blessure en raison d'un trajet de porte inattendu

Un trajet de porte inattendu peut survenir si de tierces personnes remettent l'installation de porte en marche par inadvertance lors de travaux d'inspection et de maintenance.

- ▶ Avant tout travail sur l'installation de porte, débranchez la fiche secteur et la fiche de la batterie de secours.
- ▶ Protégez l'installation de porte de toute remise en marche intempestive.

Toute inspection ou réparation nécessaire ne doit être effectuée que par un spécialiste. Pour cela, adressez-vous à votre fournisseur.

L'exploitant peut cependant procéder au contrôle visuel.

- ▶ Contrôlez toutes les fonctions de sécurité et de protection mensuellement.
- ▶ Toute défaillance et tout défaut doivent être réparés immédiatement.

### 9.1 Ampoule de remplacement



### PRECAUTION

#### Risque de blessure en raison de l'ampoule brûlante

Toute manipulation de la lampe réflecteur à lumière froide pendant ou directement après l'exploitation est susceptible d'entraîner des brûlures.

- ▶ Ne touchez pas la lampe réflecteur à lumière froide lorsque celle-ci est allumée ou vient d'être éteinte.

Lorsque l'éclairage est allumé, la douille de lampe est soumise à une tension alternative de 12 V CA.

- ▶ En règle générale, la lampe réflecteur à lumière froide ne doit être remplacée que lorsque la motorisation se trouve hors tension.
- ▶ Pour l'insertion / le remplacement de la lampe de motorisation, voir figure 35.

|                      |                                                                                             |
|----------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------|
| Type                 | Uniquement lampe réflecteur à lumière froide avec verre de protection et protection anti-UV |
| Socle                | GU 5,3                                                                                      |
| Puissance nominale   | 20 W                                                                                        |
| Tension nominale     | 12 V                                                                                        |
| Angle de rayonnement | 36° – 60°                                                                                   |
| Diamètre             | 51 mm                                                                                       |
| Couleur de la lampe  | Transparente                                                                                |

## 10 Démontage et élimination

### REMARQUE :

Lors du démontage, respectez toutes les prescriptions en matière de sécurité sur le lieu de travail.

Faites démonter et éliminer la motorisation de porte de garage par un spécialiste selon les présentes instructions dans l'ordre inverse des étapes de montage.

## 11 Conditions de garantie

### Garantie

Nous déclinons toute responsabilité et n'appliquons aucune garantie produit au cas où, sans accord préalable de notre part, vous effectueriez des modifications structurelles ou procéderiez à des installations inappropriées, contrairement aux directives de montage que nous avons fixées. En outre, nous ne saurions être tenus responsables en cas de fonctionnement accidentel ou impropre de la motorisation et des accessoires, d'une maintenance incorrecte de la porte et de son système d'équilibrage. Les piles et les ampoules sont également exclues de la garantie.

### Durée de la garantie

Outre la garantie légale du vendeur inhérente au contrat de vente, nous accordons, à compter de la date d'achat, les garanties suivantes sur les pièces :

- 5 ans de garantie sur la partie mécanique du bloc-moteur, le moteur et la commande moteur
- 2 ans sur la radio, les accessoires et les équipements spéciaux

Il n'est pas accordé de garantie sur les consommables (par ex. fusibles, piles, ampoules). Le recours à la garantie ne prolonge pas le délai de garantie. Pour la livraison de pièces de rechange et les travaux de remise en état, le délai de garantie est de 6 mois et couvre au moins le délai de garantie initial.

### Conditions préalables

La garantie n'est applicable que dans le pays d'achat de l'appareil. Les marchandises doivent avoir été achetées au travers du canal de distribution spécifié par notre société. La garantie porte uniquement sur les dommages subis par l'objet du contrat lui-même. Le remboursement de frais pour le démontage et le montage, le contrôle de ces pièces, ainsi que les revendications de perte de bénéfice et d'indemnités, sont exclus de la garantie.

La preuve d'achat sert de preuve pour la garantie.

### 11.1 Prestations

Pendant la période de garantie, nous remédions à tous les défauts du produit résultant incontestablement d'un vice de matériaux ou de production. Selon notre choix, nous nous engageons à échanger le produit défectueux contre un produit sans défaut, à l'améliorer ou à convenir d'une moins-value.

En sont exclus, les dommages causés par :

- un montage et un raccordement non conformes
- une mise en service et une commande non conformes
- des influences extérieures, telles que le feu, l'eau, des conditions environnementales anormales,
- des détériorations mécaniques par le biais d'accident, de chute ou de choc
- une destruction volontaire ou involontaire
- une usure normale ou un manque de maintenance
- des réparations effectuées par des personnes non qualifiées
- une utilisation de pièces d'origine étrangère
- un retrait ou une détérioration de la plaque d'identification

Les pièces remplacées deviennent notre propriété.

12 Extrait de la déclaration d'incorporation

(Suivant la directive sur les machines 2006/42/CE pour le montage d'une machine incomplète, conformément à l'annexe II, partie 1 B.)

Le produit décrit au dos est développé, construit et fabriqué en conformité avec les directives suivantes :

- Directive CE Machines 2006/42/CE
- Directive CE sur les produits de construction 89/106/CEE
- Directive CE Basse tension 2006/95/CE
- Directive CE Compatibilité électromagnétique 2004/108/CE

Normes et spécifications apparentées et connexes :

- EN ISO 13849-1, PL « c », cat. 2  
Sécurité des machines – Parties des systèmes de commande relatives à la sécurité – Partie 1 : principes généraux de conception
- EN 60335-1/2, si applicable  
Sécurité des appareils électroniques / Motorisations de porte de garage
- EN 61000-6-3  
Compatibilité électromagnétique – Emissions parasites
- EN 61000-6-2  
Compatibilité électromagnétique – Résistance aux parasitages

Les machines incomplètes au sens de la directive 2006/42/CE sont uniquement destinées à être intégrées à d'autres machines, machines incomplètes ou installations, ou à être assemblées avec celles-ci afin de former une machine au sens de la directive susmentionnée.

C'est pourquoi ce produit ne doit être mis en service que lorsque le respect des dispositions de la directive CE mentionnée plus haut par la machine / installation entière et par le produit dans laquelle il est intégré a été constaté.

Toute modification du produit non approuvée par nous annule la validité de la présente déclaration.

|                                                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
|----------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Fonctions spéciales                                      | <ul style="list-style-type: none"><li>• Possibilité de raccordement d'un déclencheur stop / d'arrêt</li><li>• Possibilité de raccordement d'une cellule photoélectrique ou d'une sécurité de contact</li><li>• Relais d'option pour lampe d'avertissement, éclairage externe supplémentaire raccordable via adaptateur bus HCP</li></ul> |
| Déverrouillage rapide                                    | En cas de panne de courant, doit être actionné de l'extérieur via un câble de traction                                                                                                                                                                                                                                                   |
| Ferrure universelle                                      | Pour portes sectionnelles et basculantes                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| Vitesse de déplacement de porte                          | <ul style="list-style-type: none"><li>• Pour un trajet dans le sens <i>Fermé</i> max. 14 cm/s<sup>1)</sup></li><li>• Pour un trajet dans le sens <i>Ouvert</i> max. 22 cm/s<sup>1)</sup></li></ul>                                                                                                                                       |
| Bruit aérien émis par la motorisation de porte de garage | 70 dB (A)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| Rail de guidage                                          | Ultra-plat (30 mm), avec sécurité anti-relevage intégrée et sangle crantée / courroie dentée sans entretien brevetée                                                                                                                                                                                                                     |

1) Selon le type de motorisation, le type et les dimensions de porte ainsi que le poids du tablier

13 Données techniques

13.1 Motorisation

|                                                |                                                                                                                                                                                                                  |
|------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Connexion secteur                              | 230/240 V, 50/60 Hz                                                                                                                                                                                              |
| Veille                                         | Env. 4,5 W                                                                                                                                                                                                       |
| Indice de protection                           | Uniquement pour zones sèches                                                                                                                                                                                     |
| Automatisme d'arrêt                            | Appris automatiquement de façon séparée pour les deux sens.                                                                                                                                                      |
| Coupure de position finale / limiteur d'effort | Auto-apprentissage inusable puisque réalisé sans commutateur mécanique, limiteur de fonctionnement supplémentaire d'environ 60 secondes intégré. Pour chaque trajet de porte, automatisme d'arrêt post-ajustable |
| Charge nominale                                | Voir plaque d'identification                                                                                                                                                                                     |
| Force de traction et de poussée                | Voir plaque d'identification                                                                                                                                                                                     |
| Moteur                                         | Moteur à courant continu avec capteur Hall                                                                                                                                                                       |
| Transformateur                                 | Avec protection thermique                                                                                                                                                                                        |
| Raccordement                                   | Système de raccordement sans vis pour appareils externes avec une tension de sécurité basse 24 V CC, tels que bouton-poussoir intérieur et extérieur avec commande à impulsion                                   |

## 14 Affichage des erreurs / messages d'avertissement et états d'exploitation

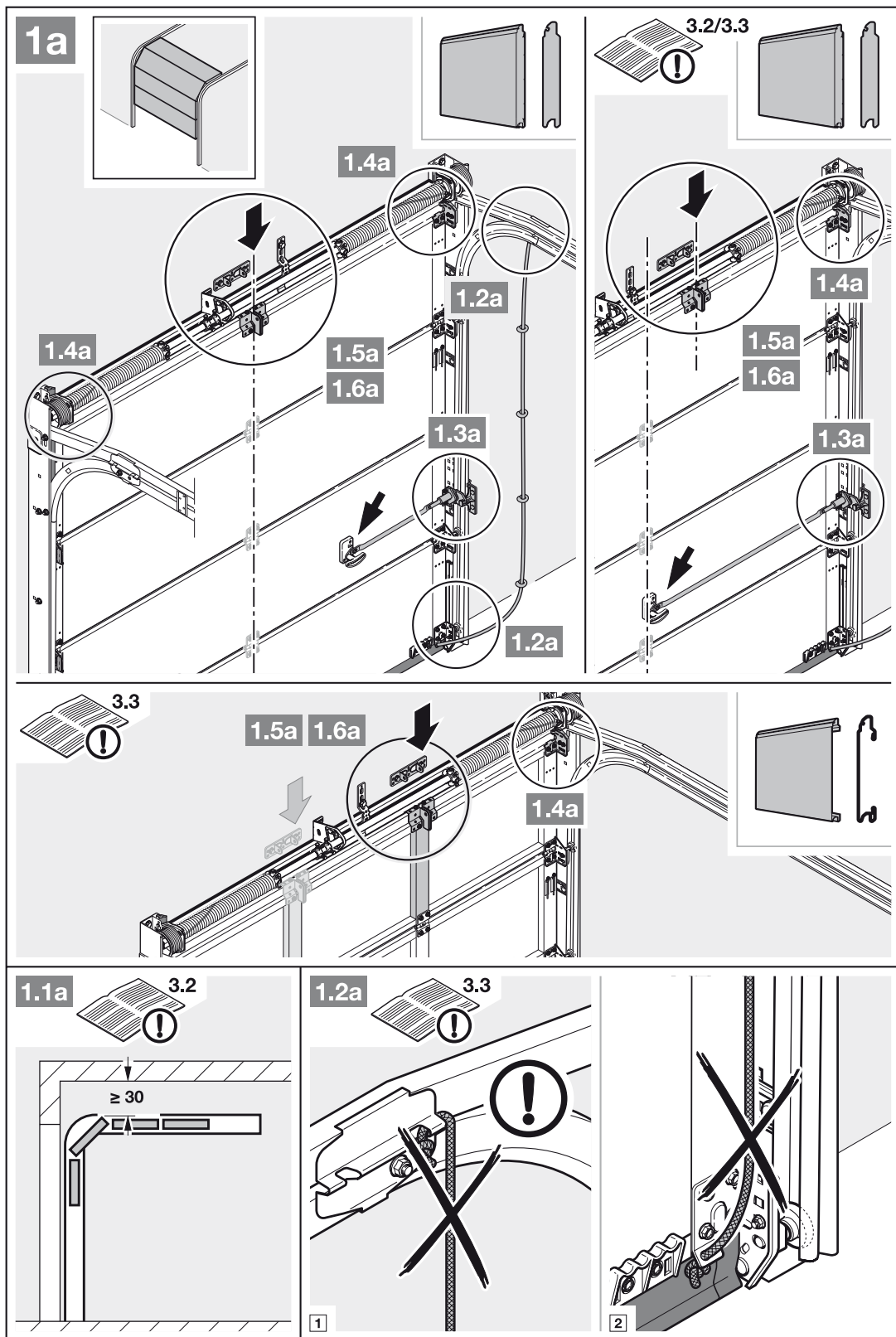
En cas d'erreur ou d'avertissement, un chiffre accompagné d'un point décimal clignotant rapidement apparaît.

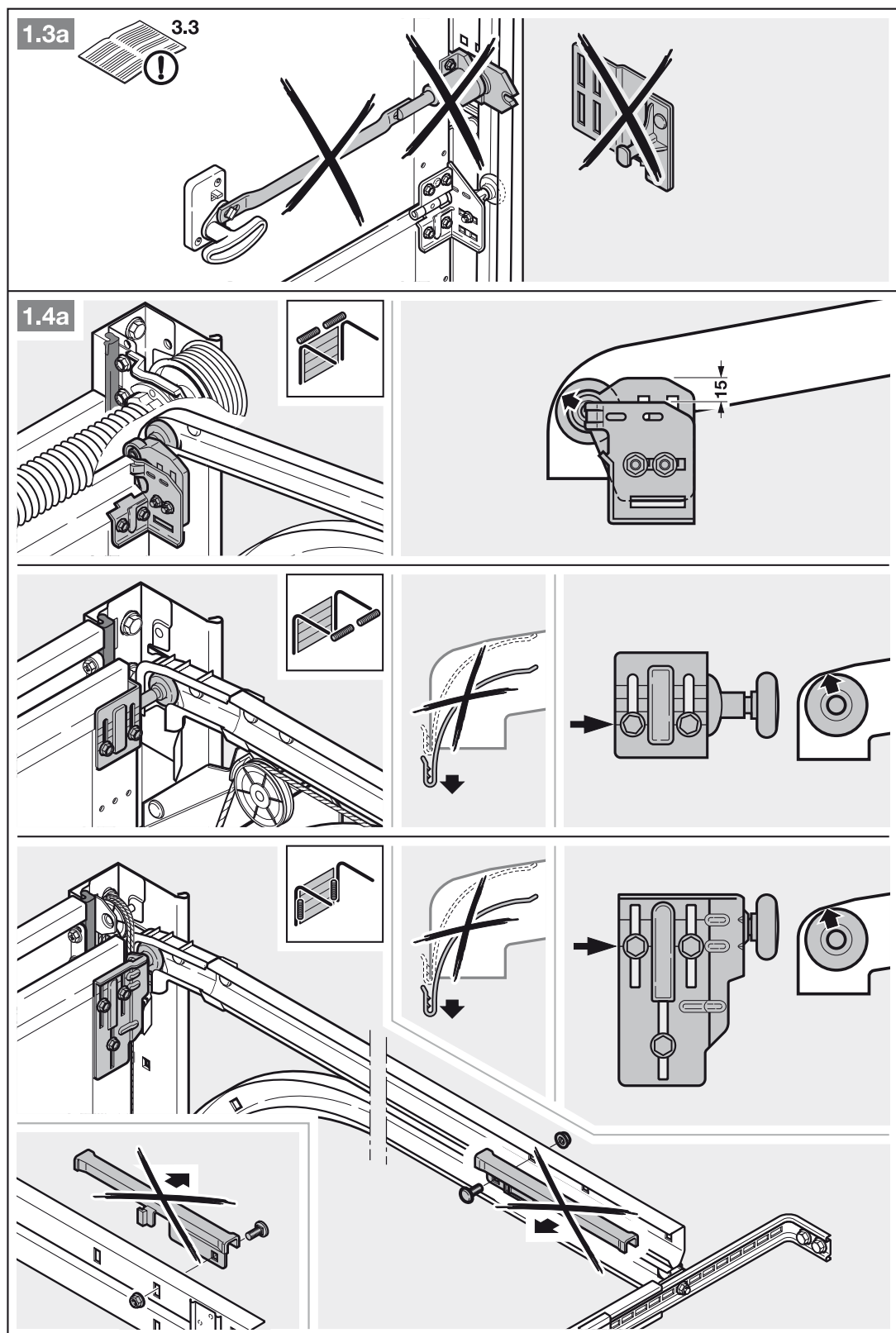
### 14.1 Affichage d'erreurs et d'avertissements

| Affichage                                                                           | Erreur / Avertissement                                 | Cause possible                                                                                                                                                               | Remède                                                                                                                                                  |
|-------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|    | Réglage de la limite d'inversion impossible            | Lors du réglage de la limite d'inversion SKS/VL, un obstacle se trouve dans le champ                                                                                         | Ecartez l'obstacle                                                                                                                                      |
|                                                                                     | Réglage de la hauteur d'ouverture partielle impossible | La hauteur d'ouverture partielle est trop près de la position finale <i>Fermé</i> ( $\leq 120$ mm du parcours de chariot)                                                    | Sélectionnez une hauteur d'ouverture partielle plus importante                                                                                          |
|    | Saisie impossible                                      | Dans le menu <b>4</b> , le paramètre est réglé sur <b>0</b> et il y a eu tentative d'activation de la fermeture automatique (menu <b>3</b> , paramètre <b>1</b> à <b>9</b> ) | Activez le(s) dispositif(s) de blocage                                                                                                                  |
|                                                                                     | Ordre de démarrage impossible                          | La motorisation a été verrouillée pour ces éléments de commande et l'ordre de démarrage a été délivré                                                                        | Autorisez la motorisation pour les éléments de commande                                                                                                 |
|    | Limitation de temps                                    | La sangle / courroie s'est rompue                                                                                                                                            | Remplacez la sangle / courroie                                                                                                                          |
|                                                                                     |                                                        | Le motorisation est défectueuse                                                                                                                                              | Remplacez la motorisation                                                                                                                               |
|    | Erreur système                                         | Erreur interne                                                                                                                                                               | Procédez à une réinitialisation au réglage d'usine (voir chapitre 4.6) et à un nouvel apprentissage de la motorisation ou, le cas échéant, remplacez-la |
|    | Limiteur d'effort                                      | La porte est lourde à la manœuvre ou se déplace de manière irrégulière                                                                                                       | Corrigez le trajet de porte                                                                                                                             |
|                                                                                     |                                                        | Un obstacle se trouve dans la zone de déplacement de la porte                                                                                                                | Ecartez l'obstacle et, le cas échéant, répétez l'apprentissage de la motorisation                                                                       |
|    | Circuit de veille                                      | Le portillon incorporé est ouvert                                                                                                                                            | Fermez le portillon incorporé                                                                                                                           |
|                                                                                     |                                                        | L'aimant est monté à l'envers                                                                                                                                                | Montez l'aimant à l'endroit (voir instructions du contact de portillon incorporé)                                                                       |
|                                                                                     |                                                        | Le test est hors service                                                                                                                                                     | Remplacez le contact de portillon incorporé                                                                                                             |
|    | Cellule photoélectrique                                | Aucune cellule photoélectrique n'est raccordée                                                                                                                               | Raccordez une cellule photoélectrique ou placez le paramètre du menu <b>4</b> sur <b>0</b>                                                              |
|                                                                                     |                                                        | Le faisceau lumineux est interrompu                                                                                                                                          | Réglez la cellule photoélectrique                                                                                                                       |
|                                                                                     |                                                        | La cellule photoélectrique est défectueuse                                                                                                                                   | Remplacez la cellule photoélectrique                                                                                                                    |
|  | Sécurité de contact                                    | Le faisceau lumineux est interrompu                                                                                                                                          | Contrôlez l'émetteur et le récepteur et, le cas échéant, remplacez-les ou remplacez entièrement la sécurité de contact                                  |
|                                                                                     |                                                        | Le listel de contact à résistance 8k2 est défectueux ou n'est pas raccordé                                                                                                   | Vérifiez le listel de contact à résistance 8k2 ou raccordez-le à la motorisation via l'unité d'analyse 8k2-1T                                           |
|  | Aucun point de référence                               | Panne du réseau secteur                                                                                                                                                      | Déplacez la porte en position finale <i>Ouvert</i>                                                                                                      |
|  | Motorisation non apprise                               | La motorisation n'est pas encore apprise                                                                                                                                     | Procédez à l'apprentissage de la motorisation                                                                                                           |

### 14.2 Affichage des états d'exploitation de la motorisation

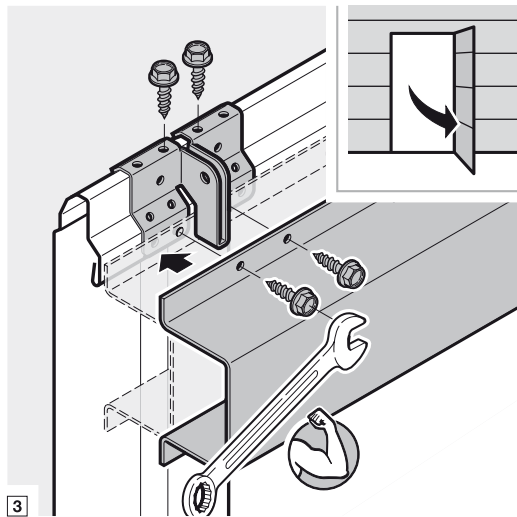
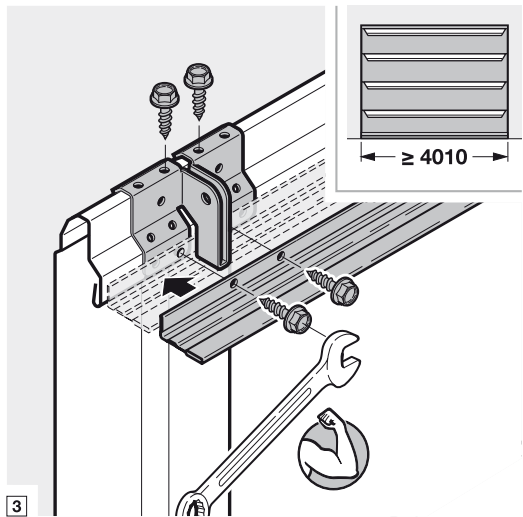
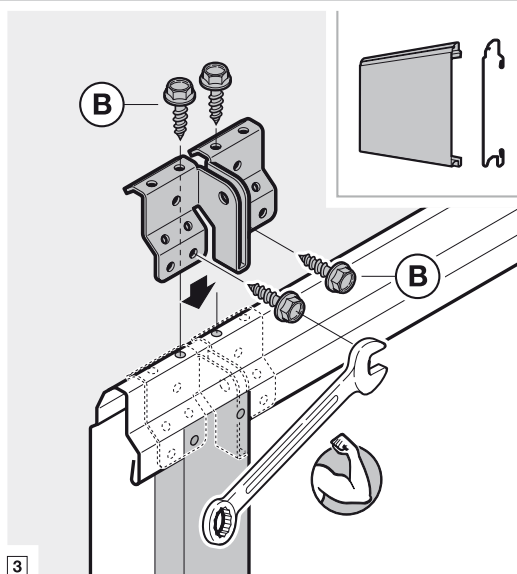
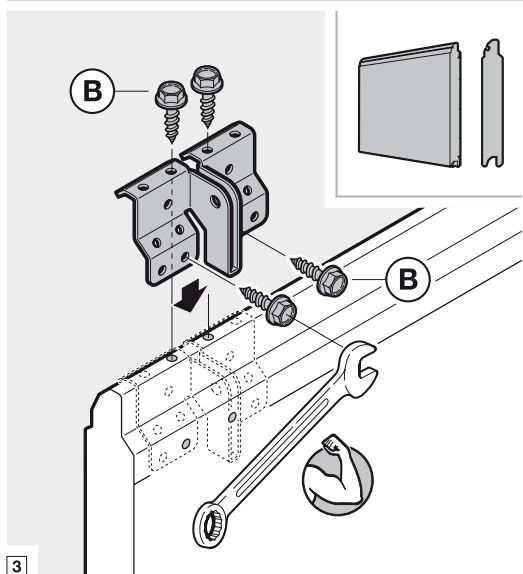
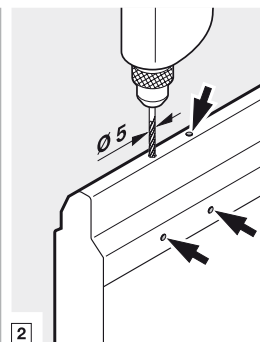
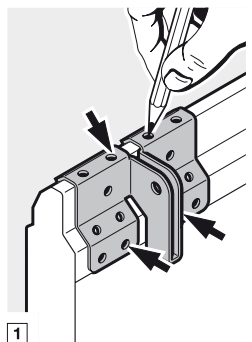
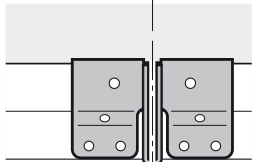
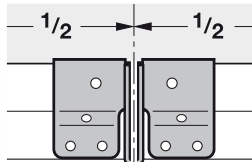
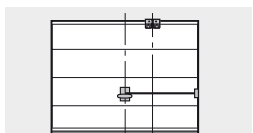
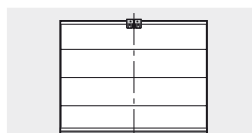
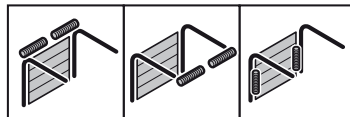
|                                                                                     |                                                            |                                                                                     |                                                            |
|-------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------|
|  | La motorisation se trouve en position finale <i>Ouvert</i> |  | La motorisation se trouve dans une situation intermédiaire |
|  | La motorisation est en cours de fonctionnement             |  | La motorisation se trouve en position finale <i>Fermé</i>  |
|  | La motorisation se trouve en position Ouverture partielle  |  | Entrée d'impulsion d'un code radio                         |

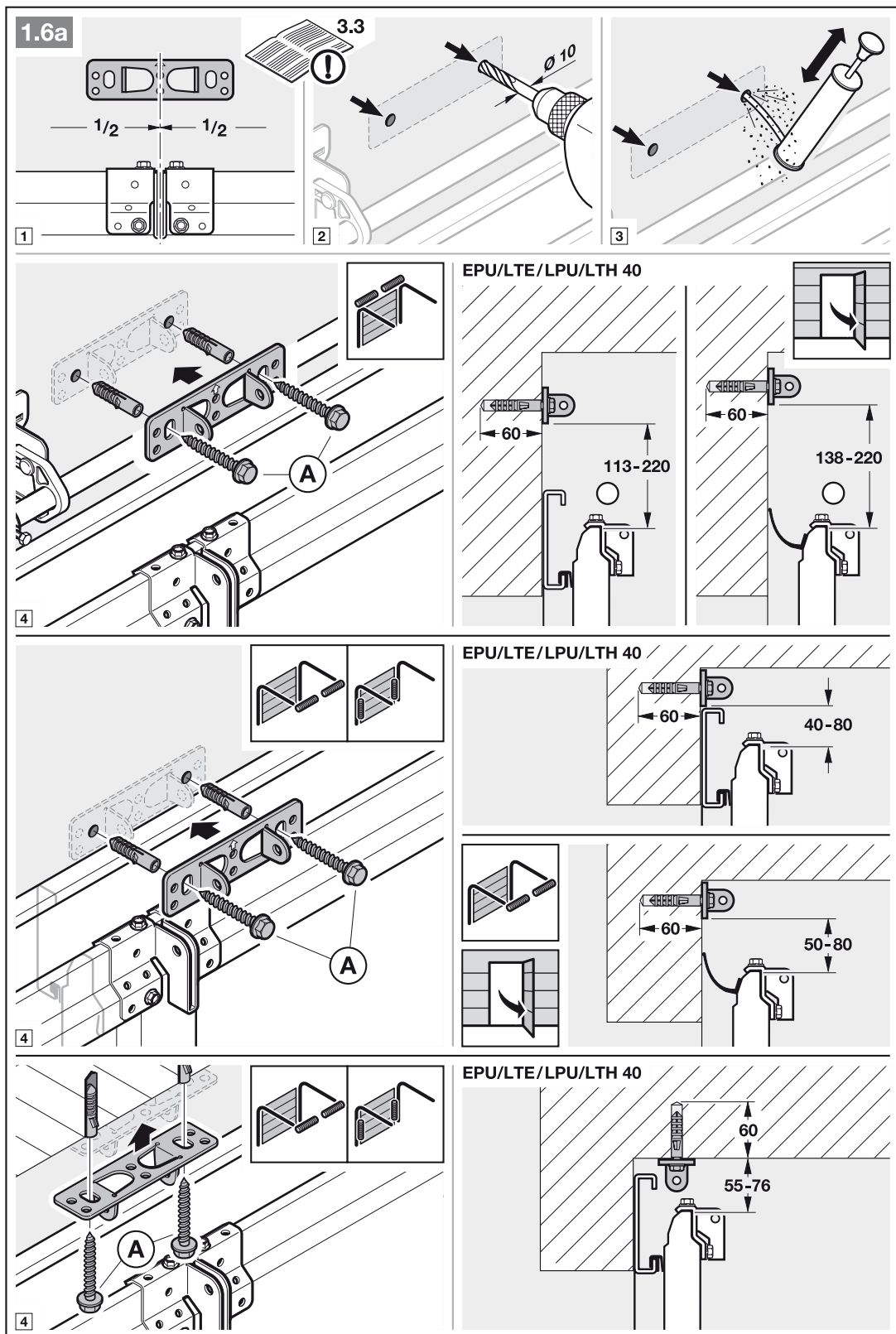




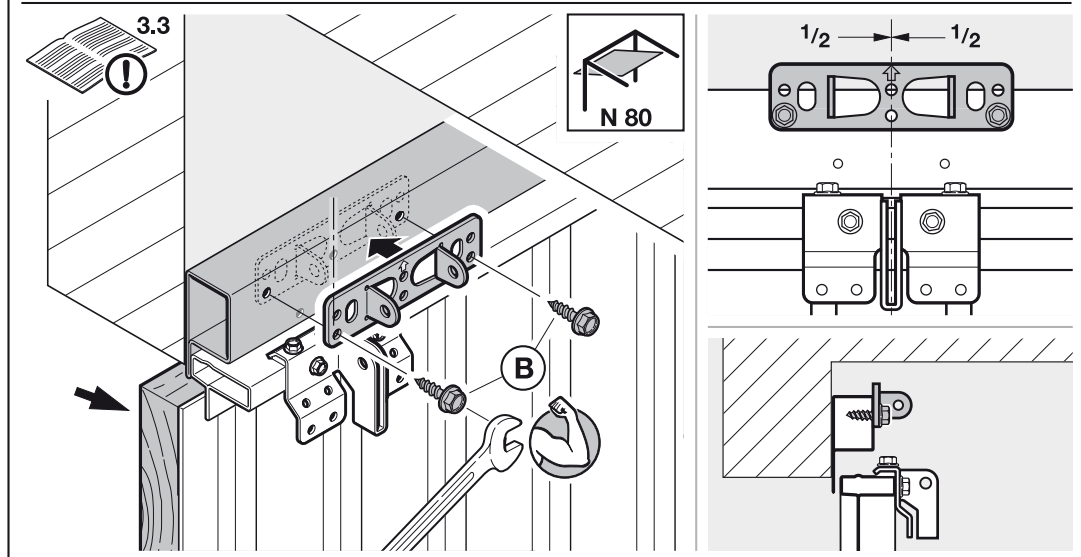
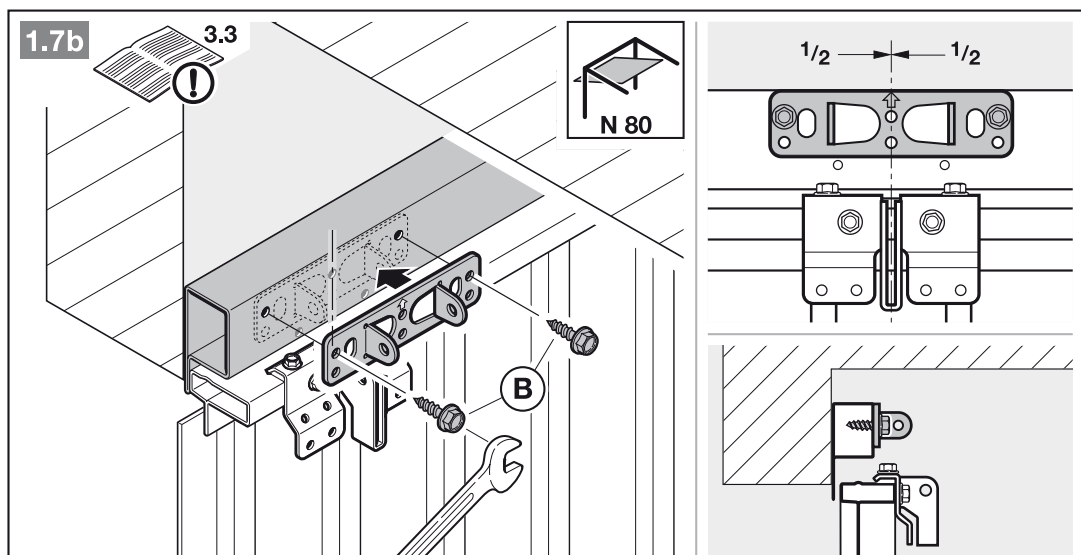
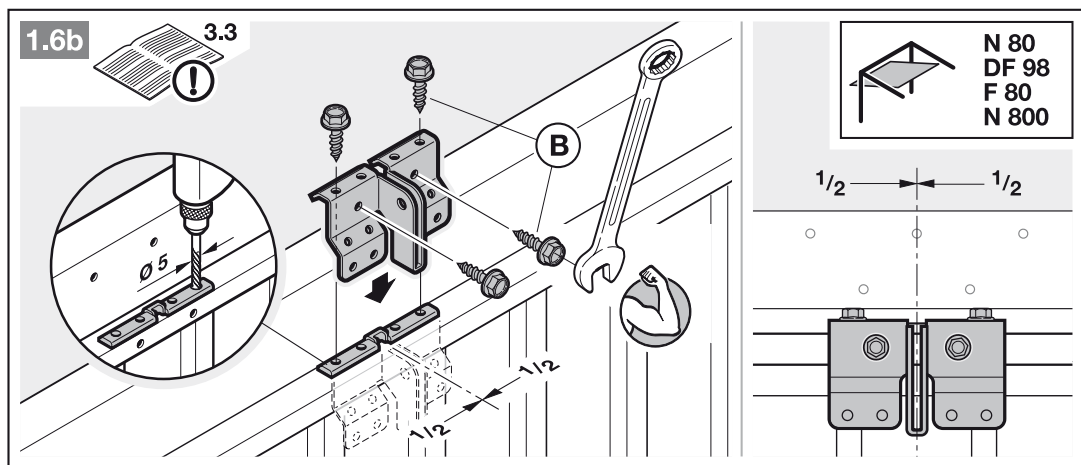
1.5a

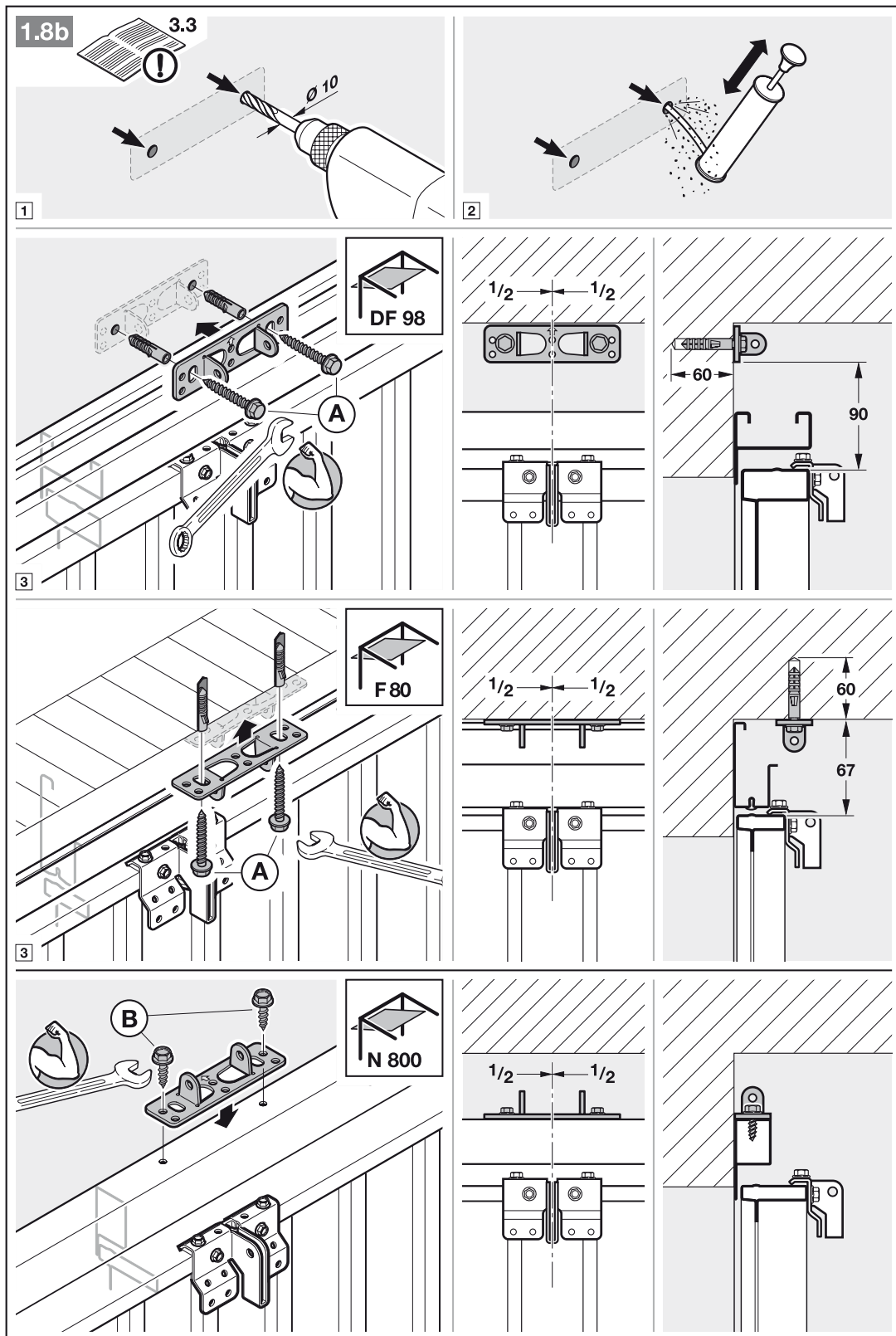
3.3



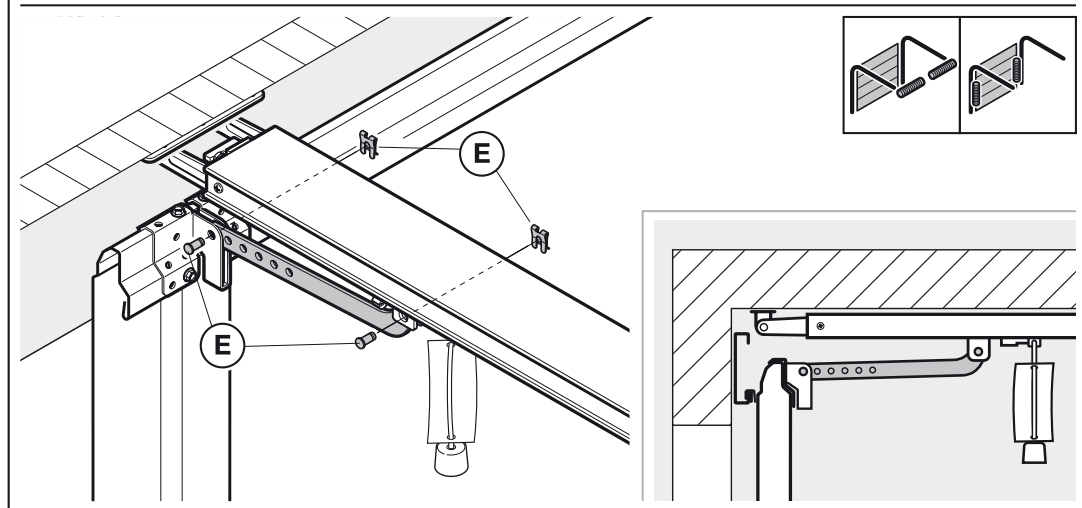
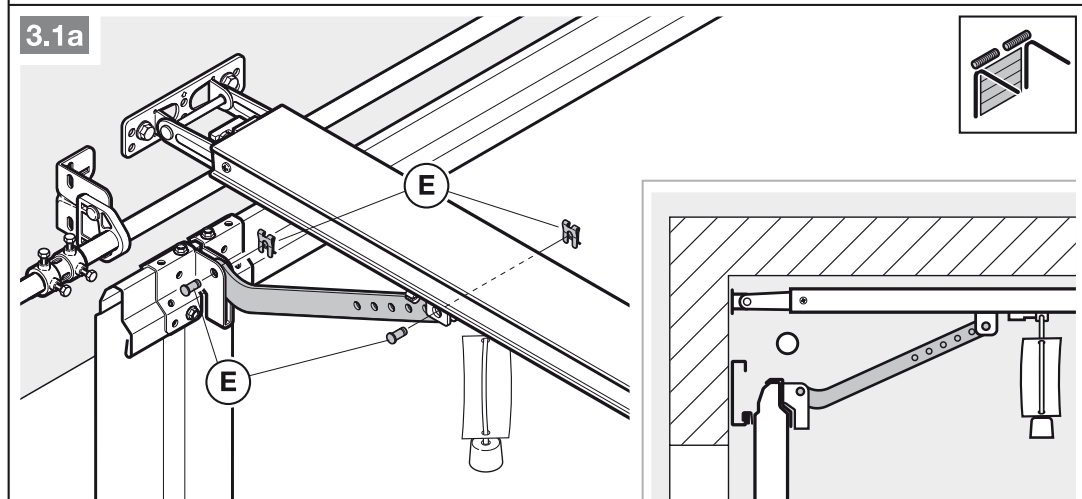
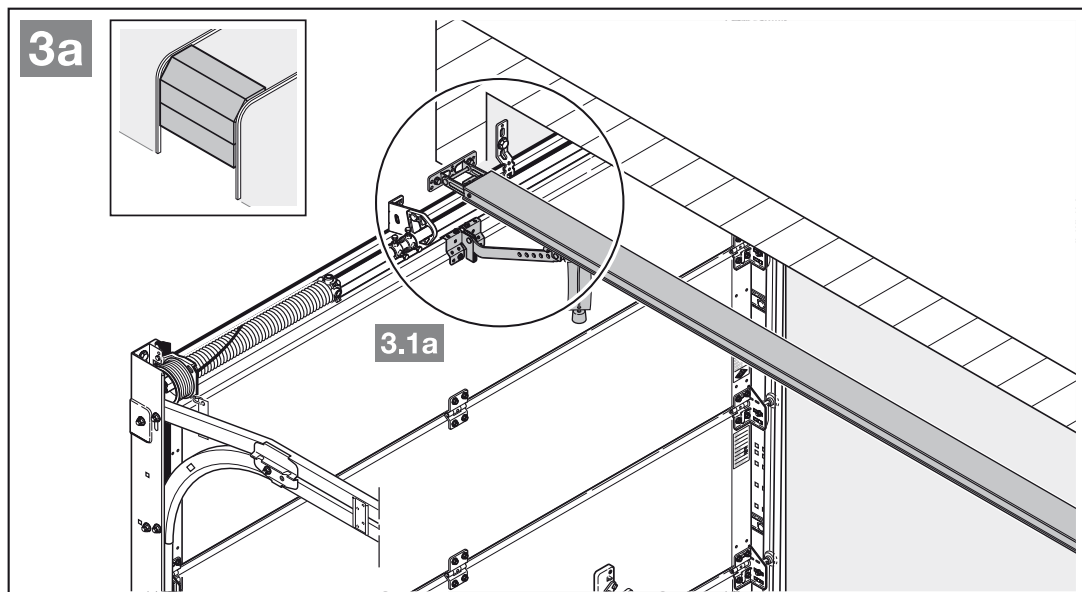




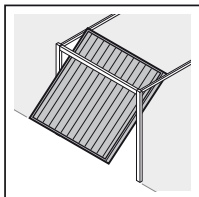




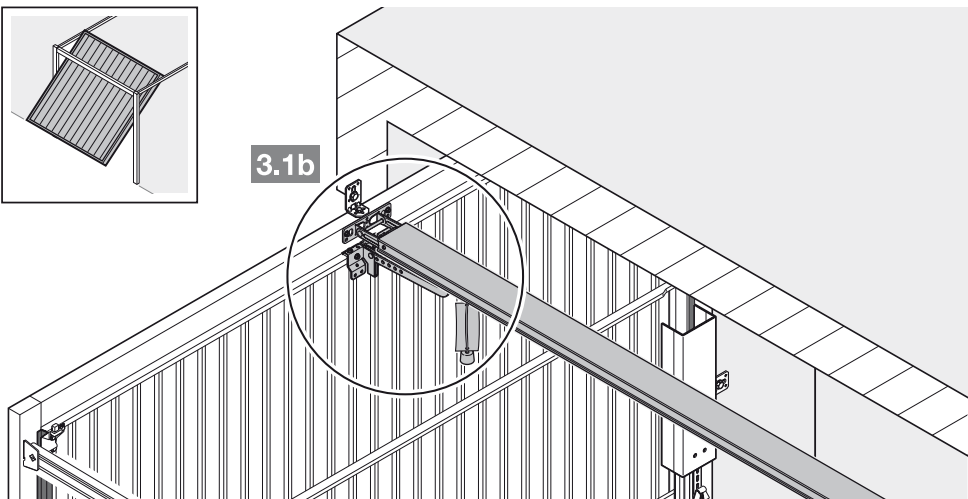




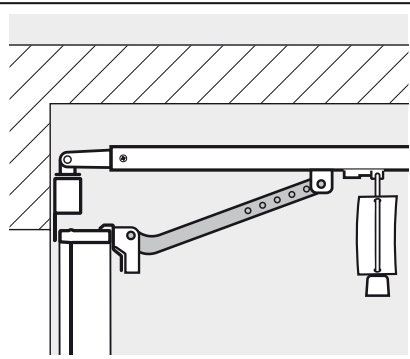
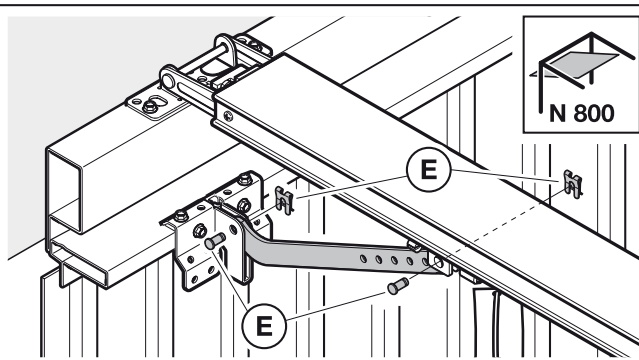
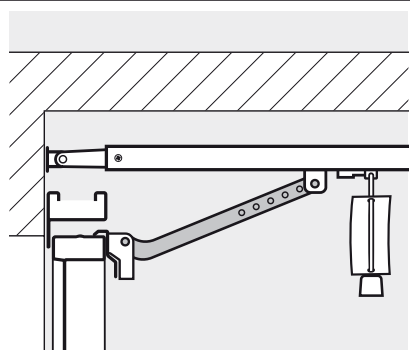
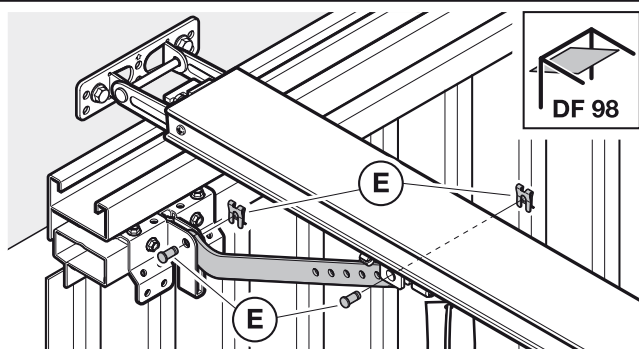
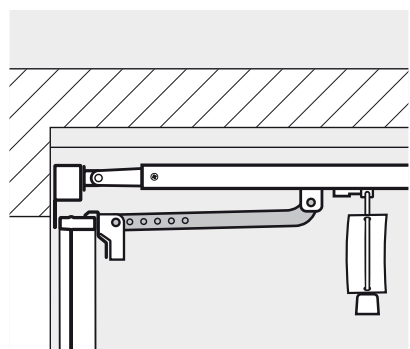
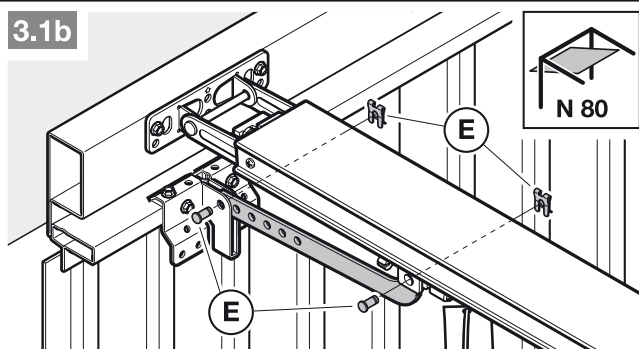
3b

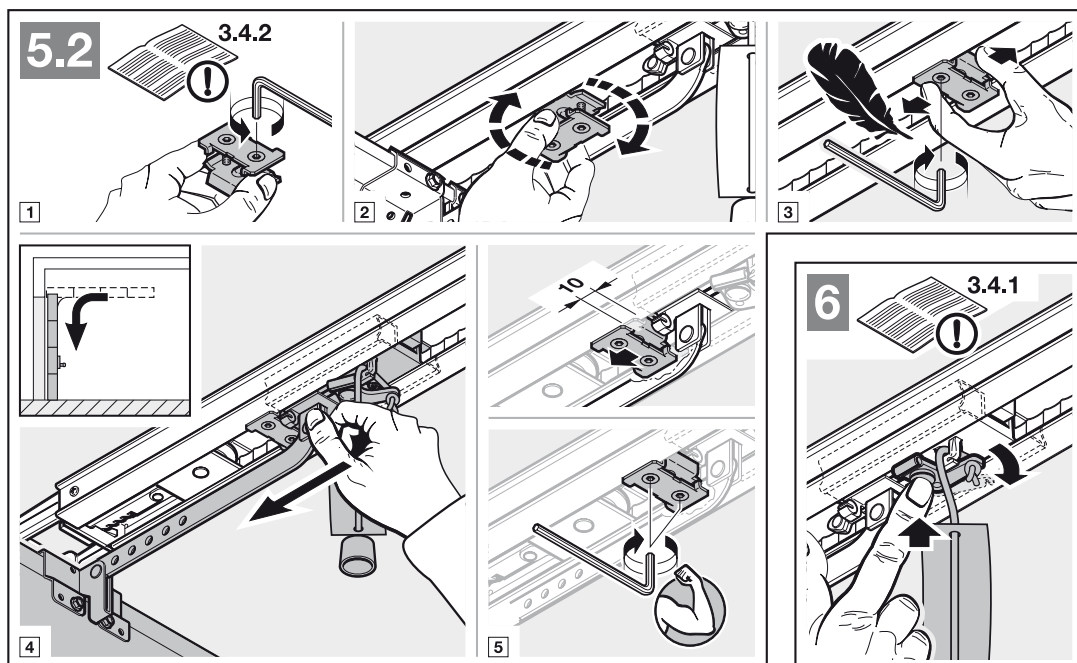
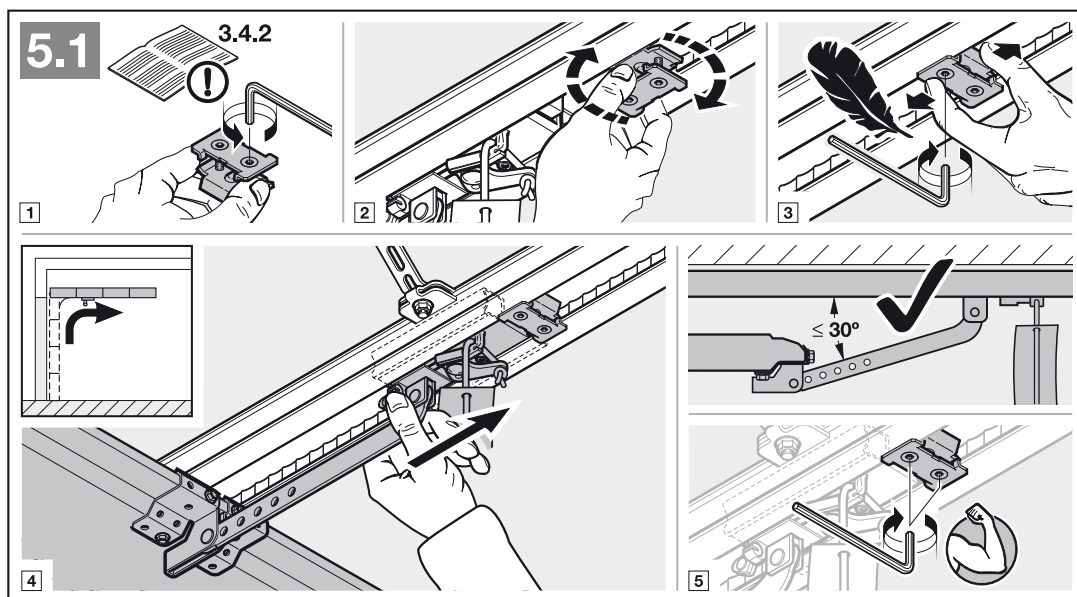
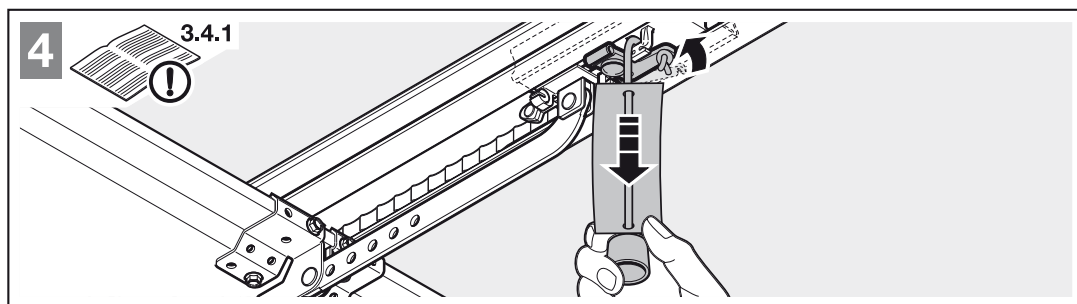


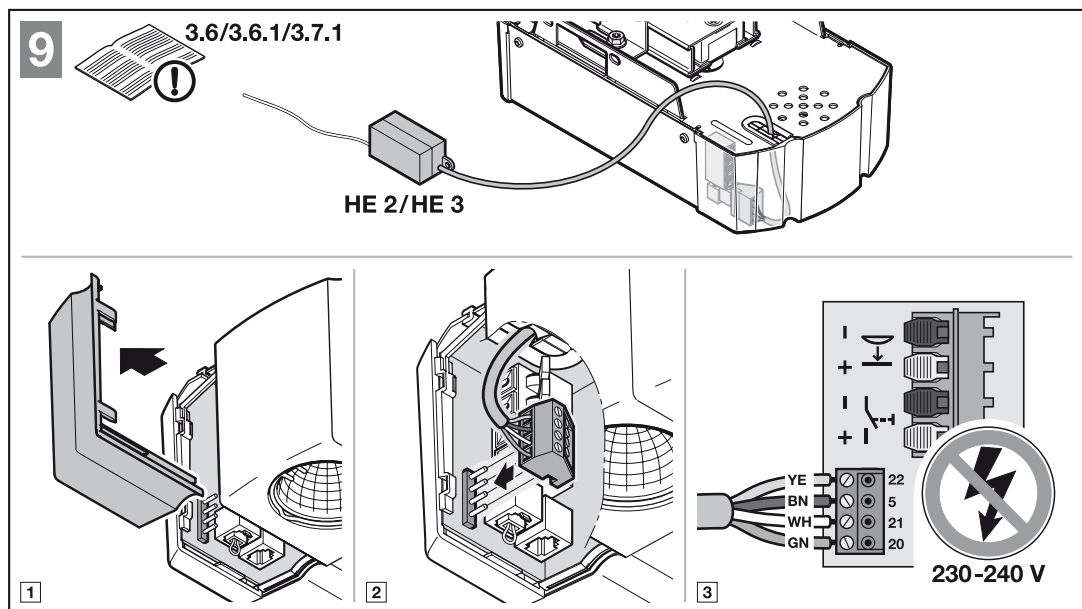
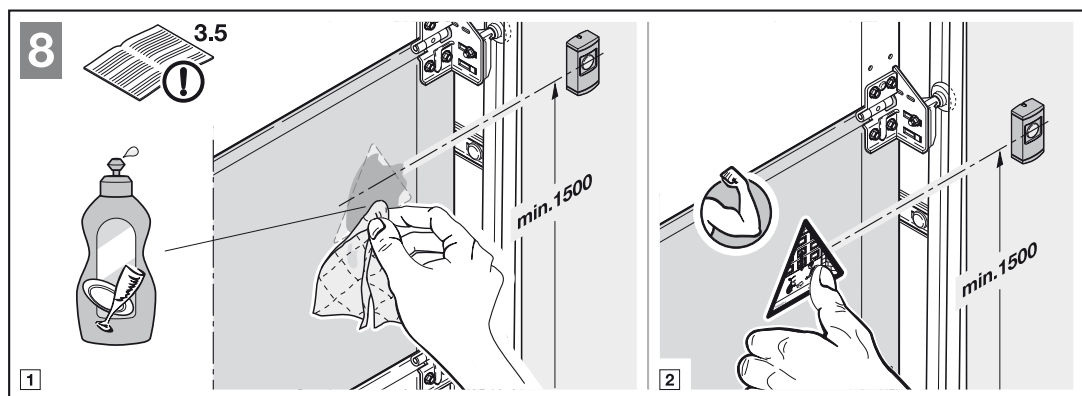
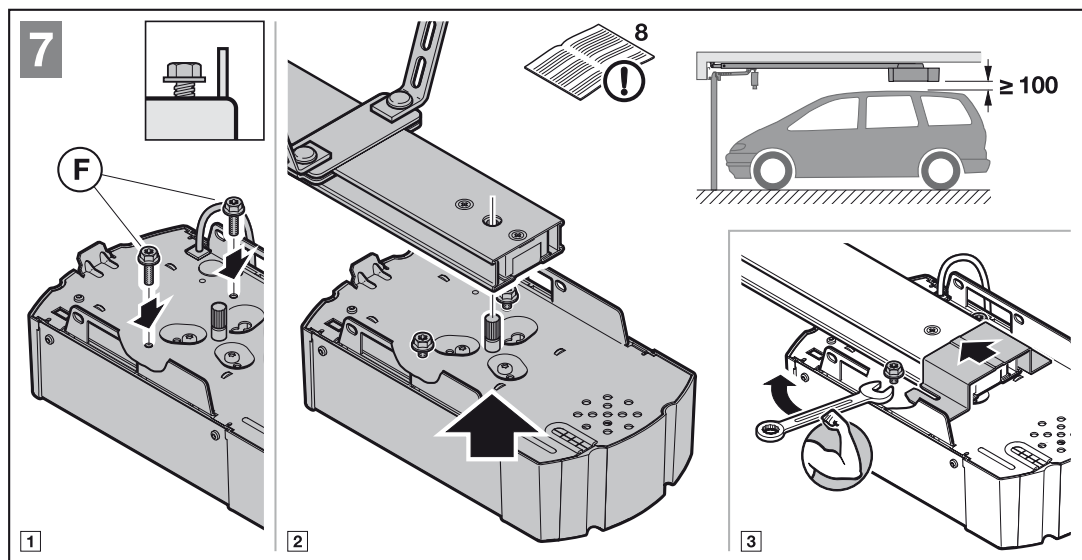
3.1b

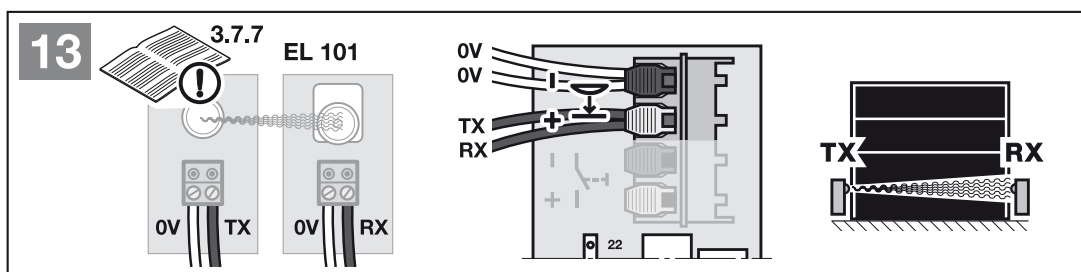
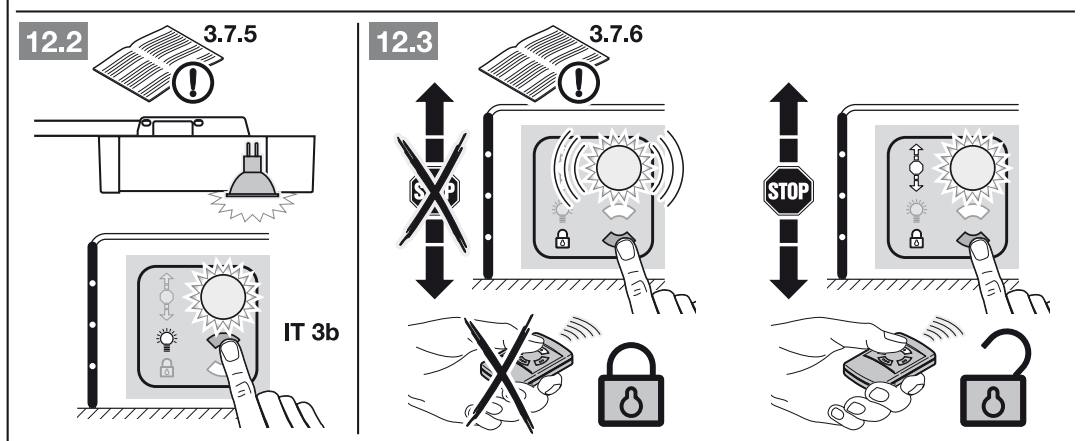
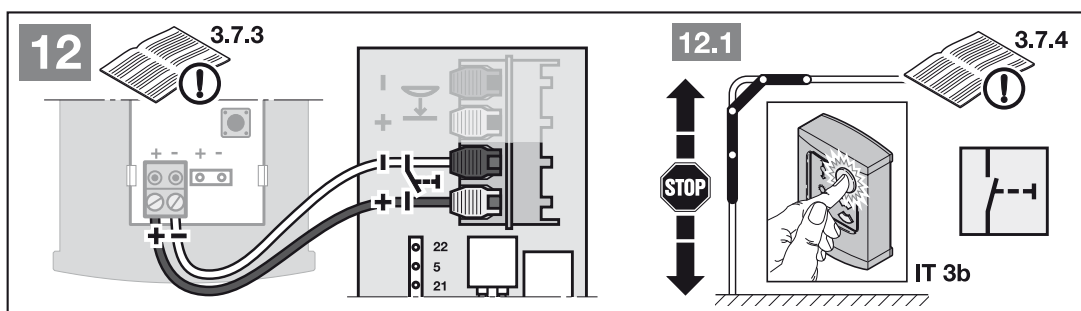
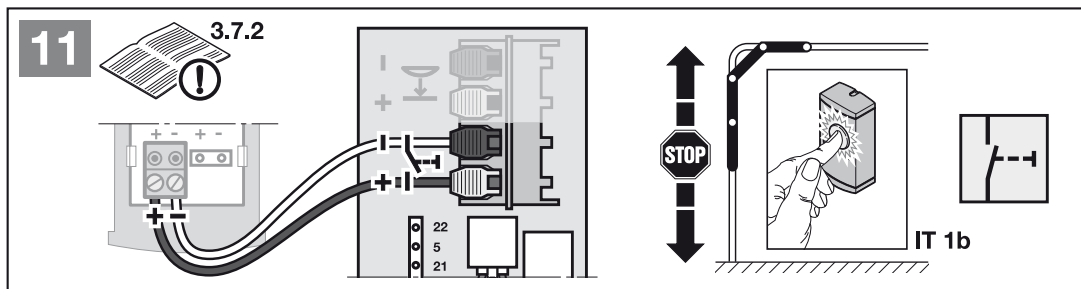
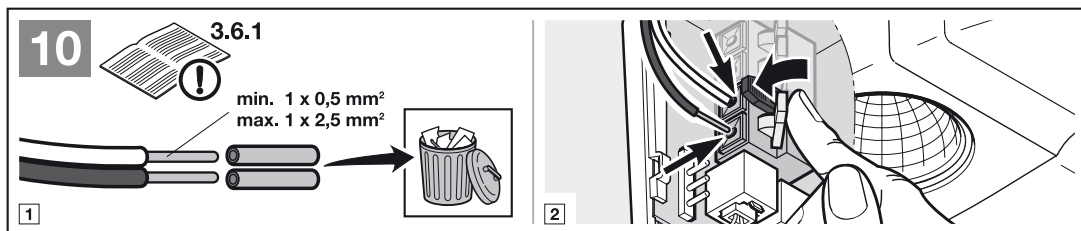


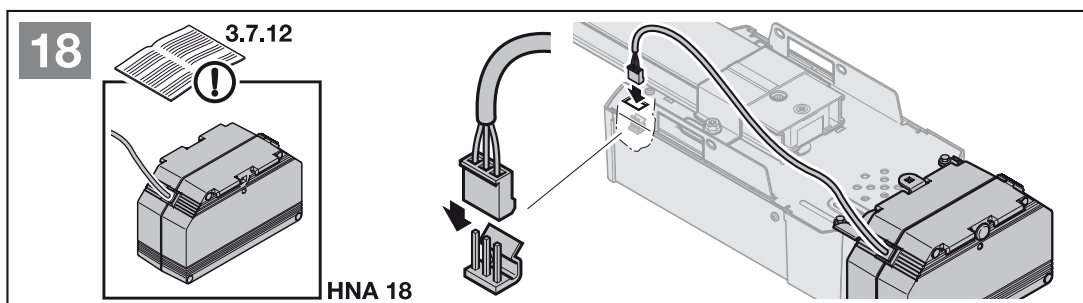
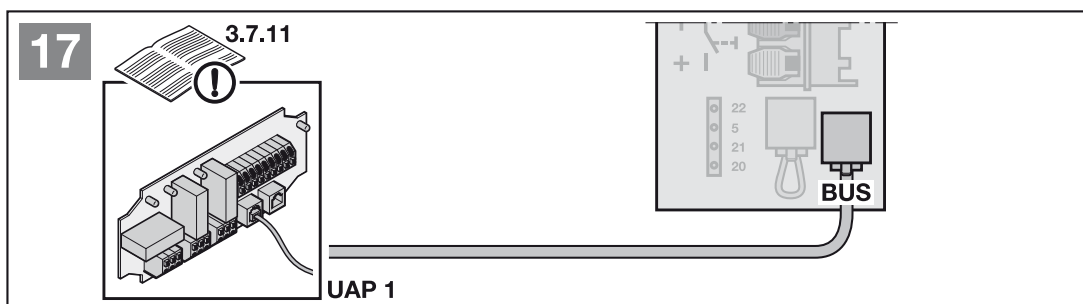
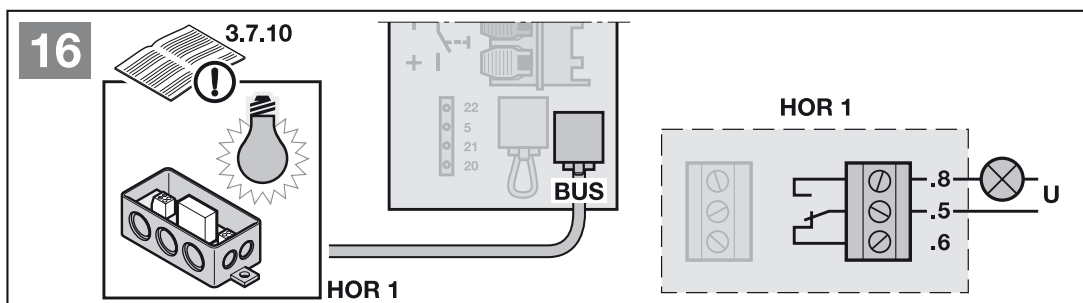
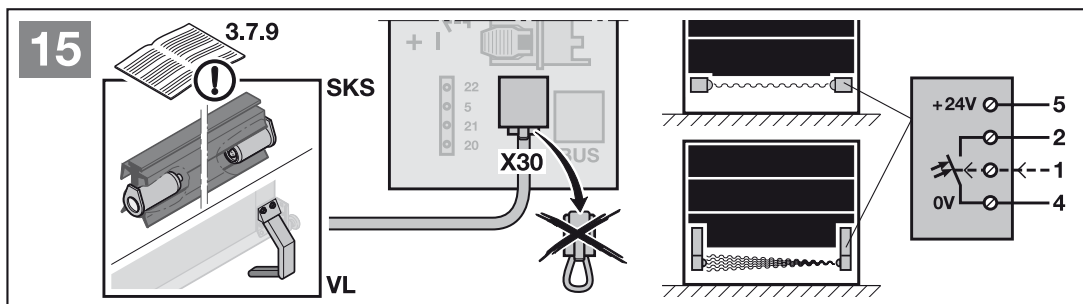
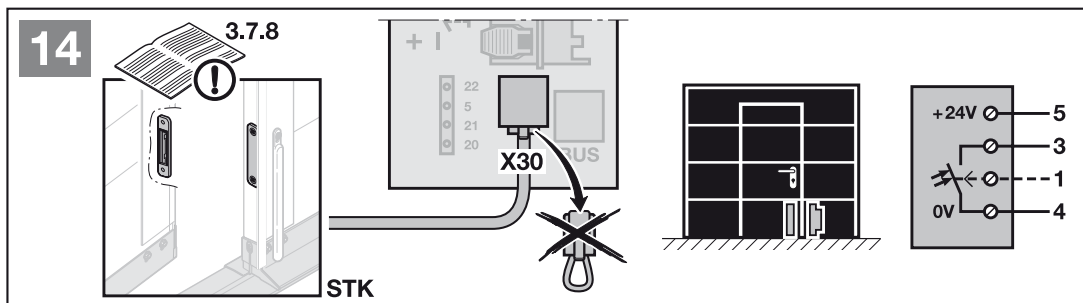
3.1b

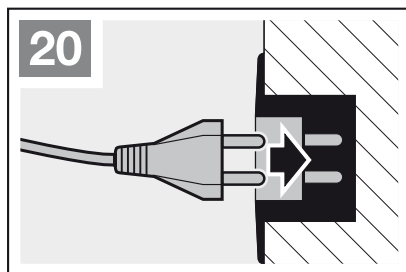








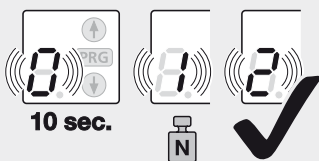
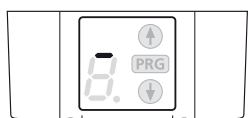
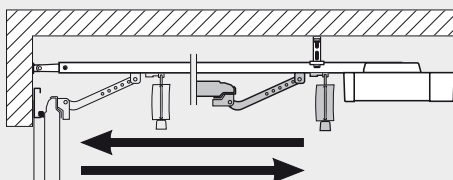
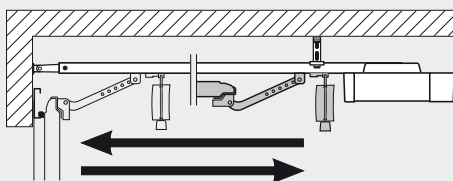
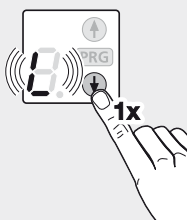
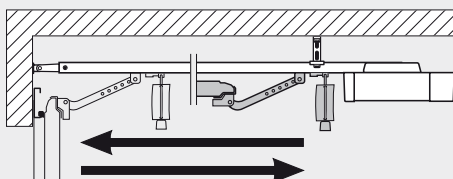
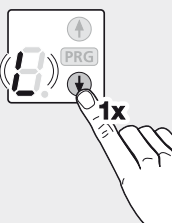
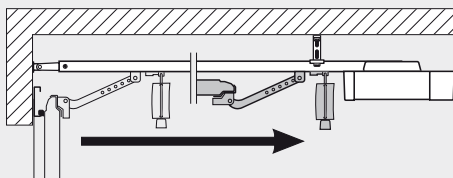
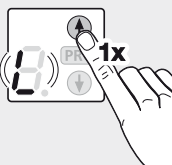
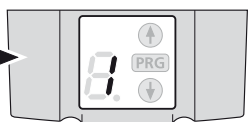




Os ajustes actuais são representados por um ponto luminoso nos menus.

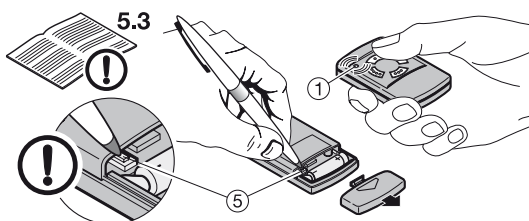
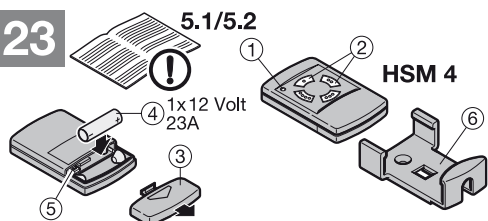
22

4.5.1

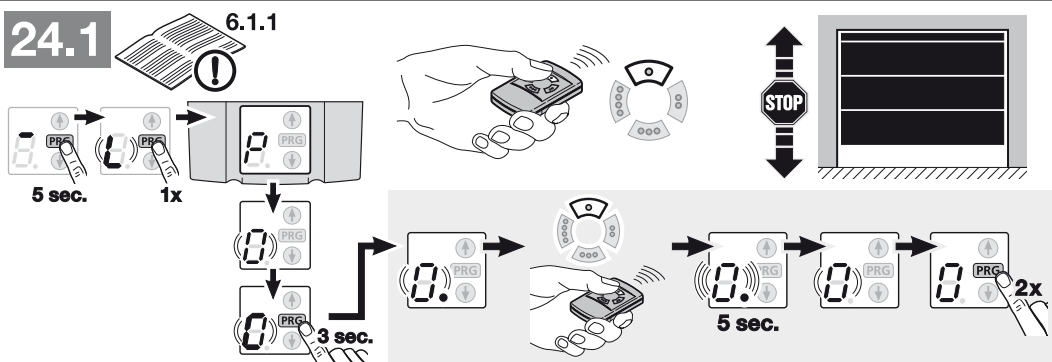


4.5.1

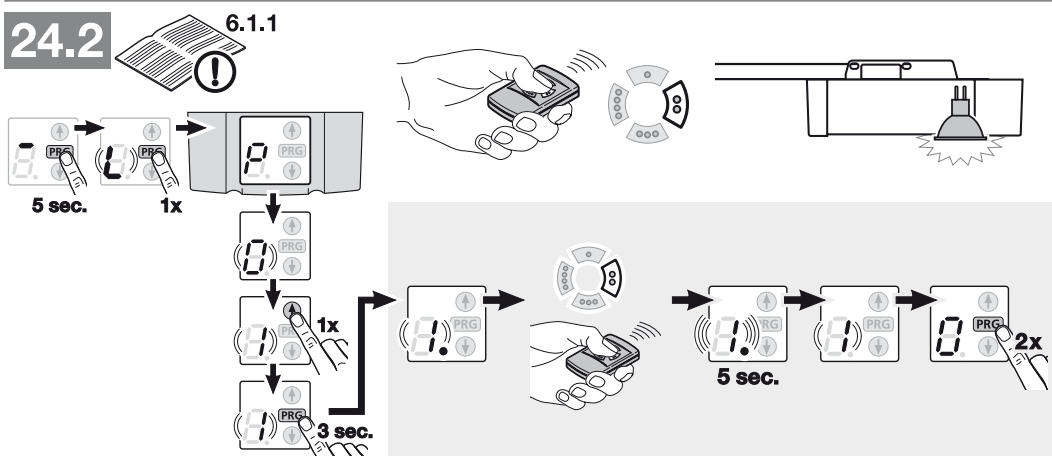
23



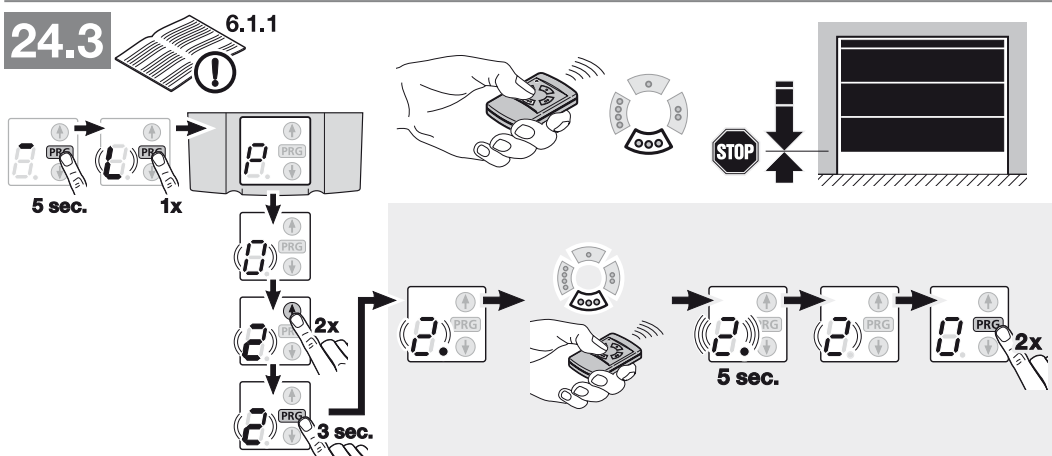
24.1



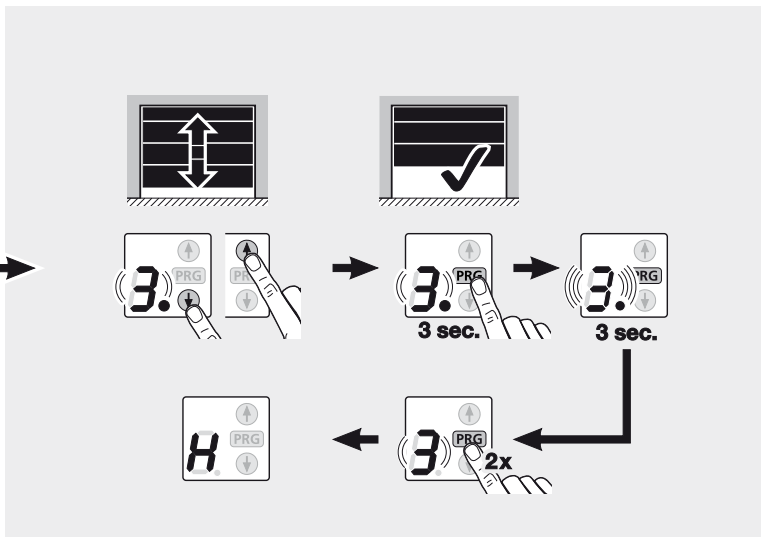
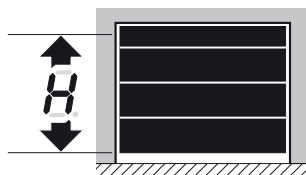
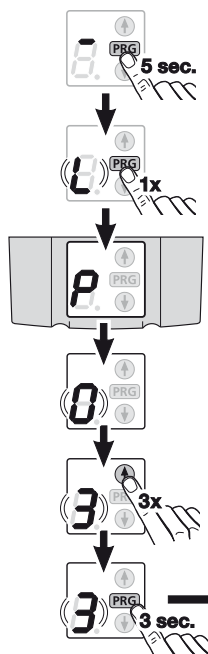
24.2



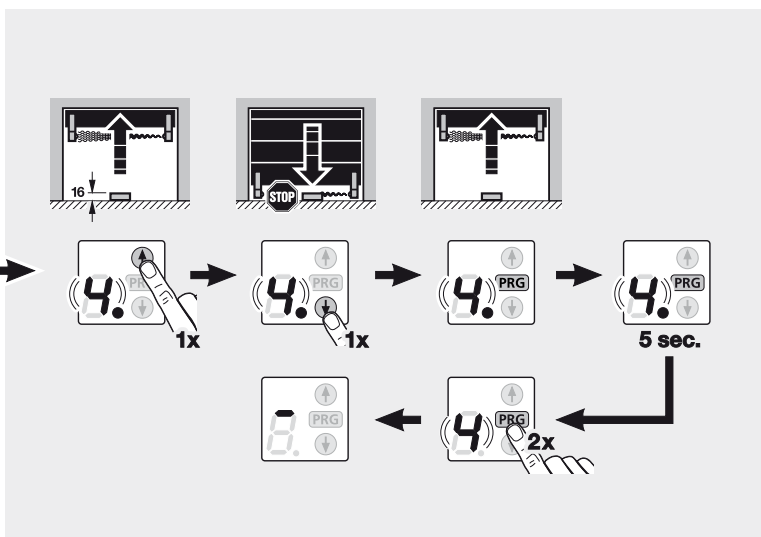
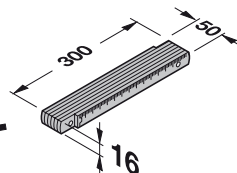
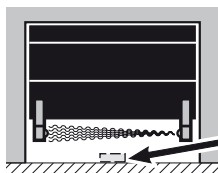
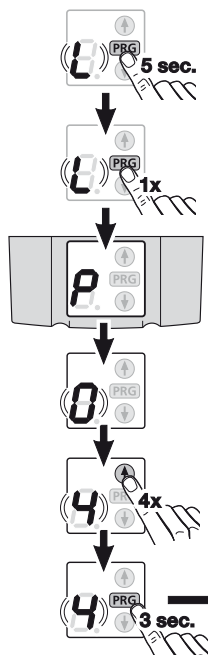
24.3



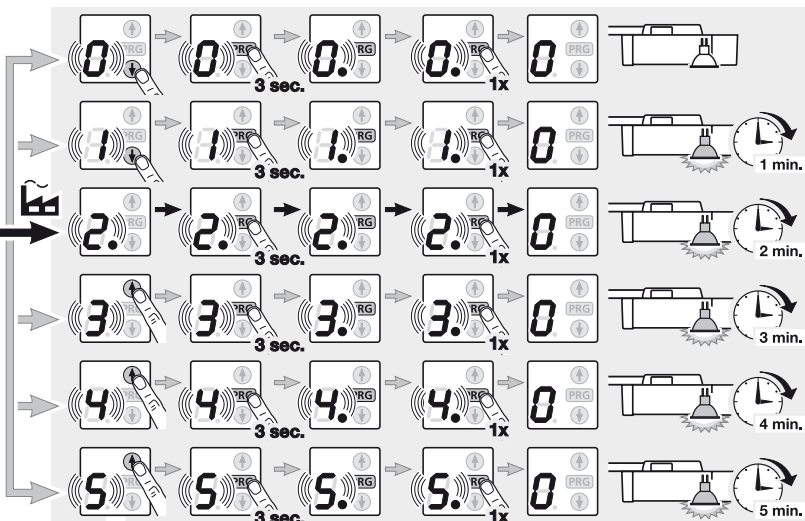
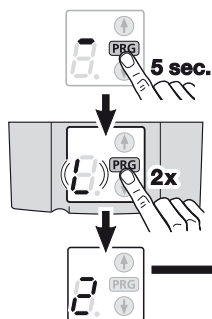
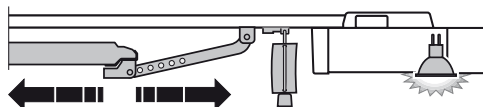
## 24.4



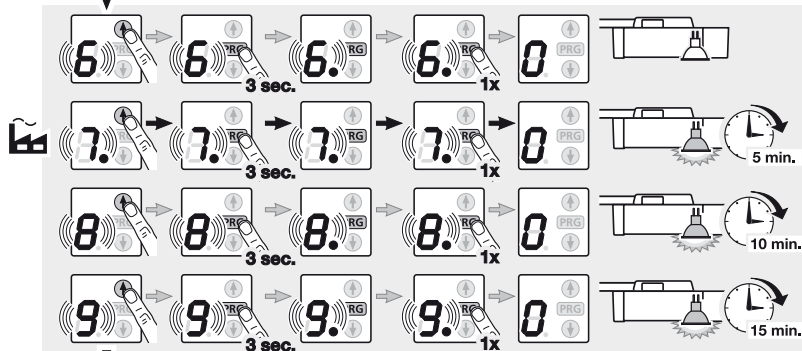
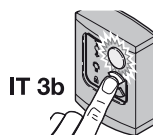
## 24.5



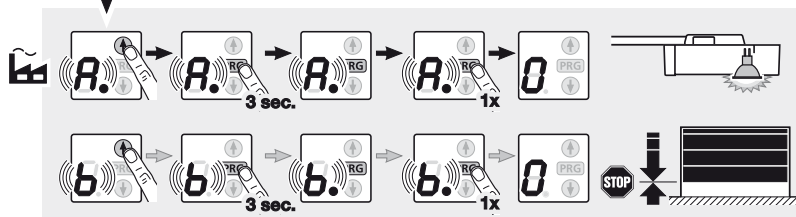
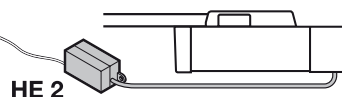
# 25.1



# 25.2



# 25.3



**SONDERMENÜS**

**SPECIAL MENUS**

**MENUS SPECIAUX**

**SPECIALE MENU'S**

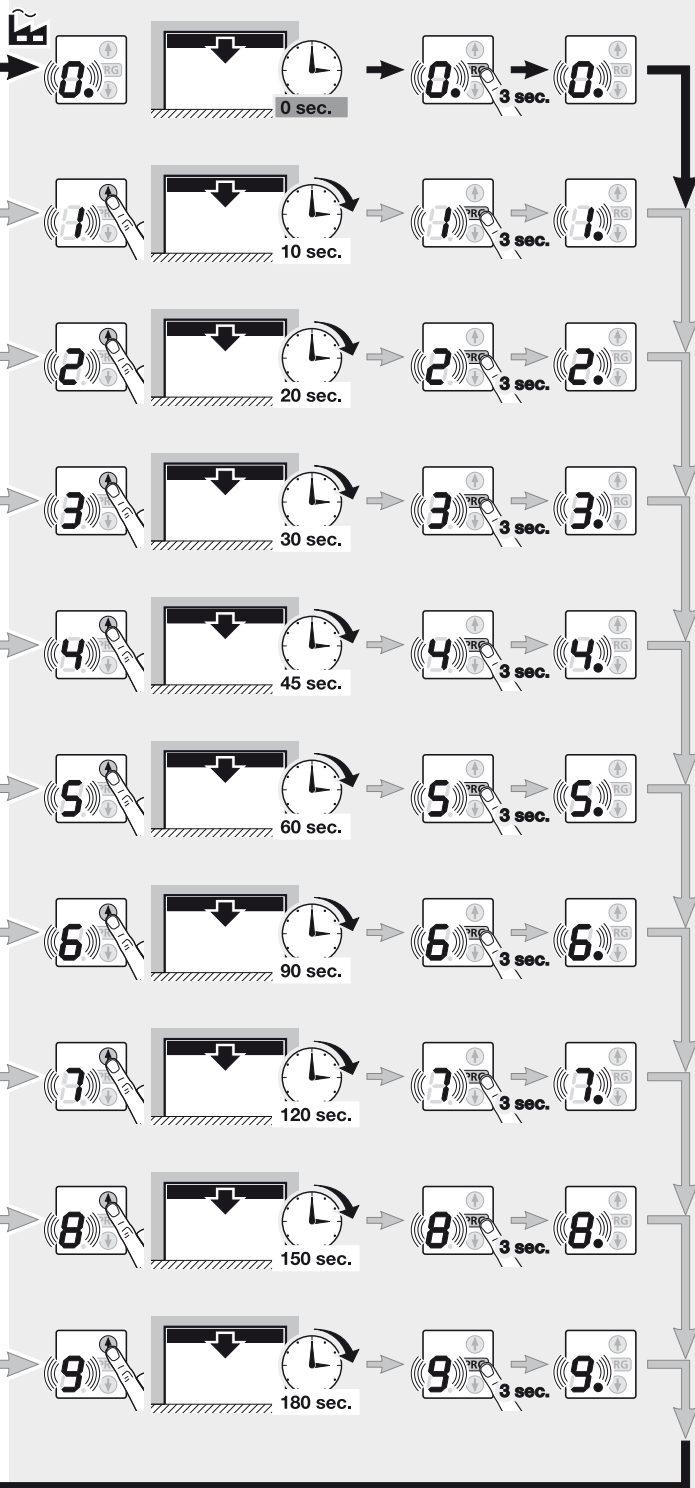
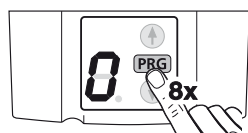
**MENU SPECIALI**

**MENÚS ESPECIALES**

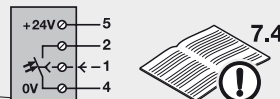
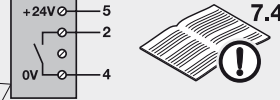
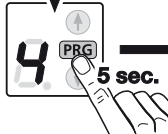
**MENUS ESPECIAIS**



26

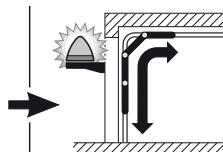


27

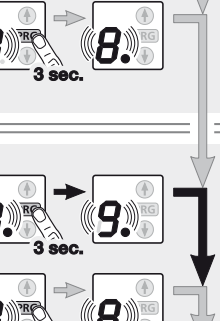
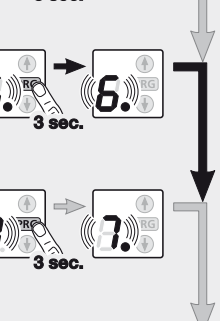
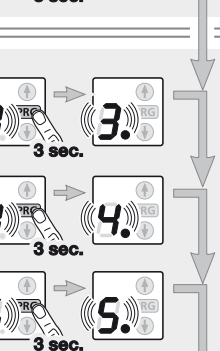
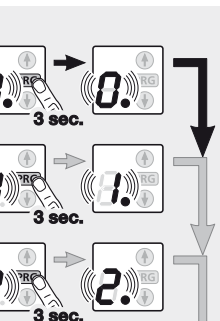
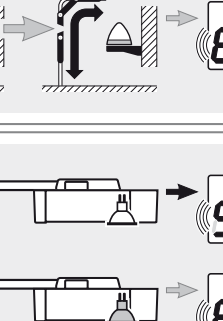
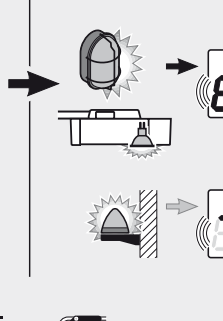
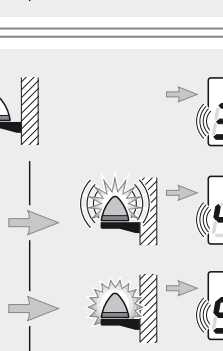
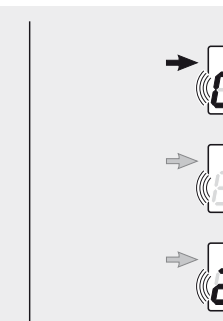
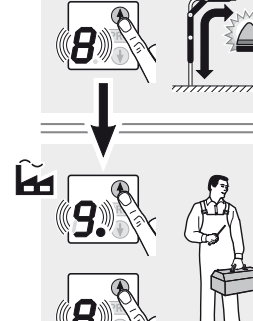
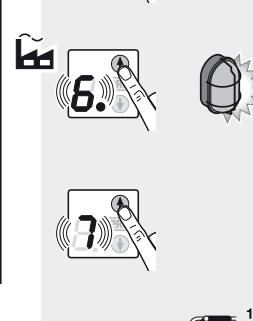
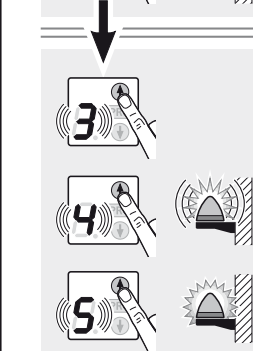
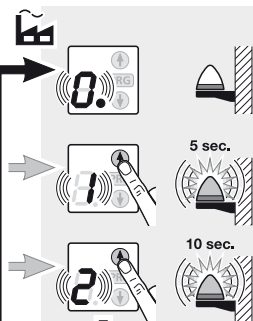
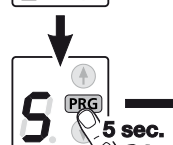
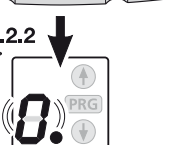
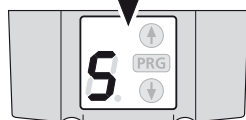
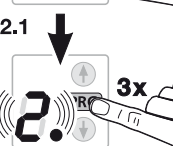
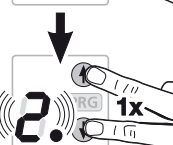
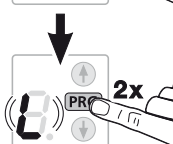
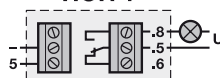


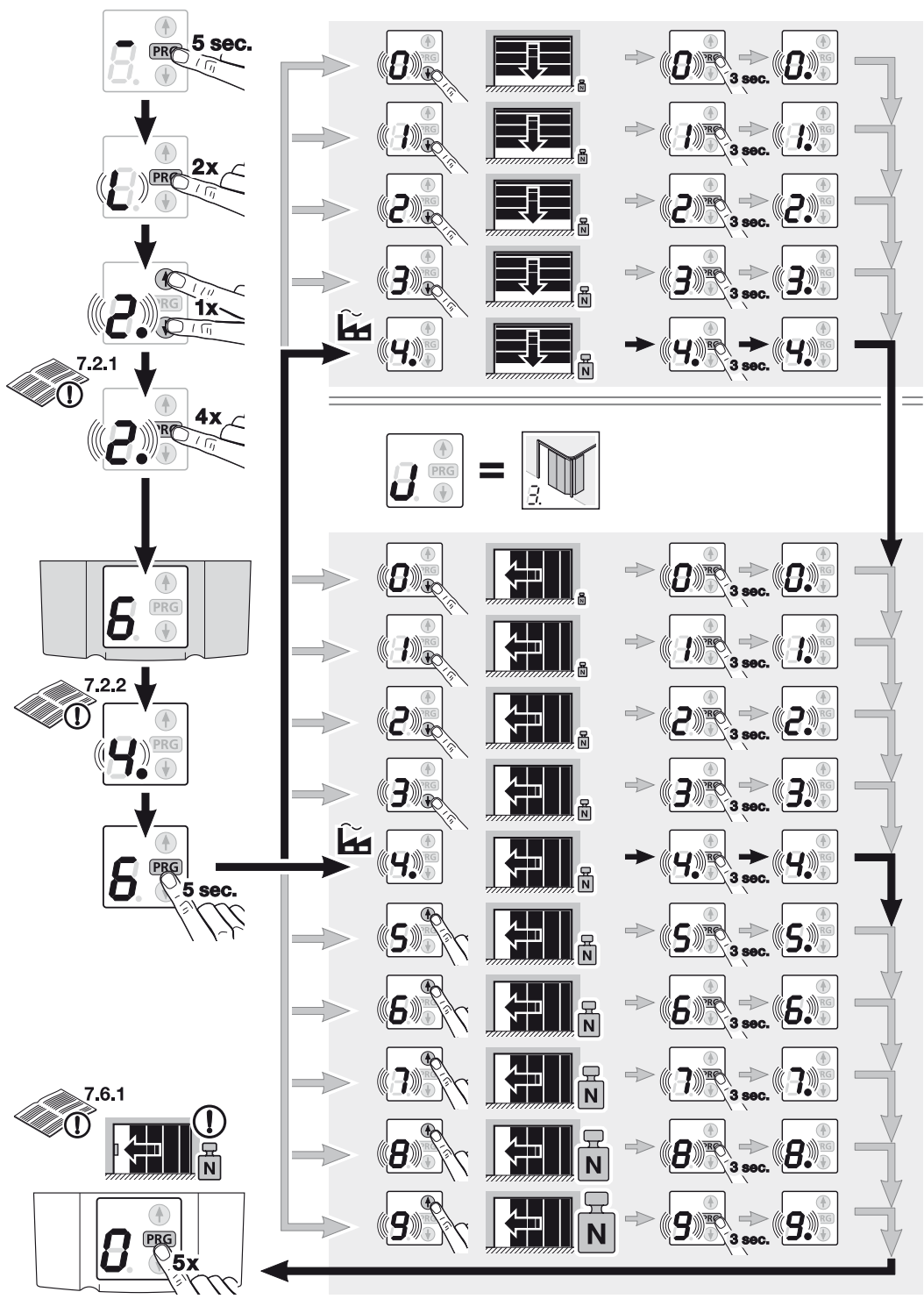


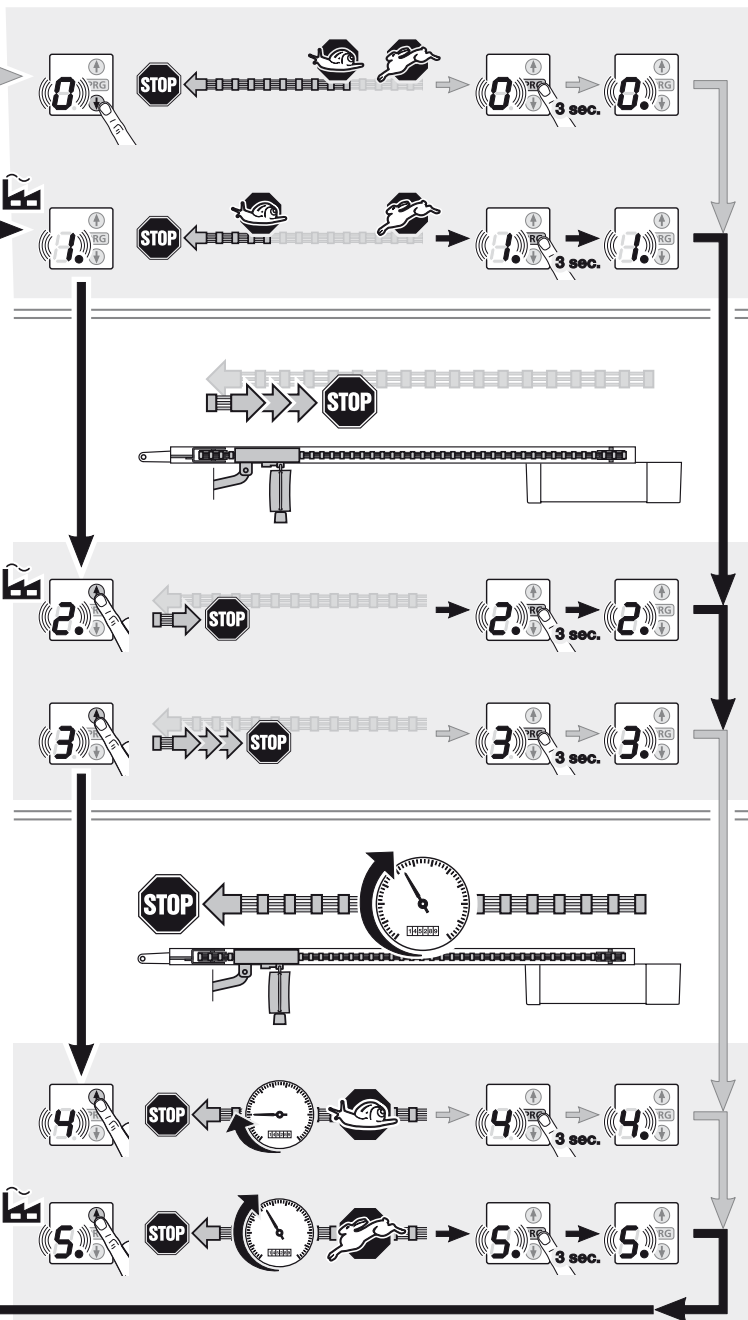
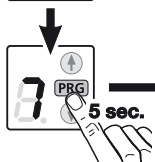
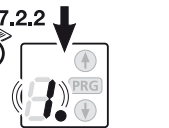
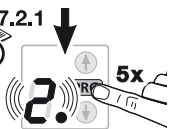
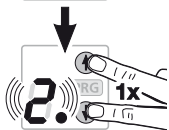
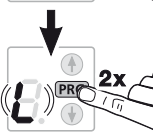
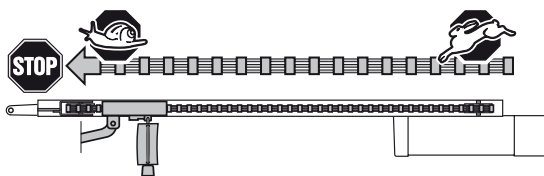
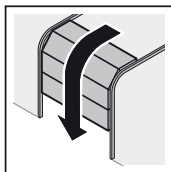
SLK



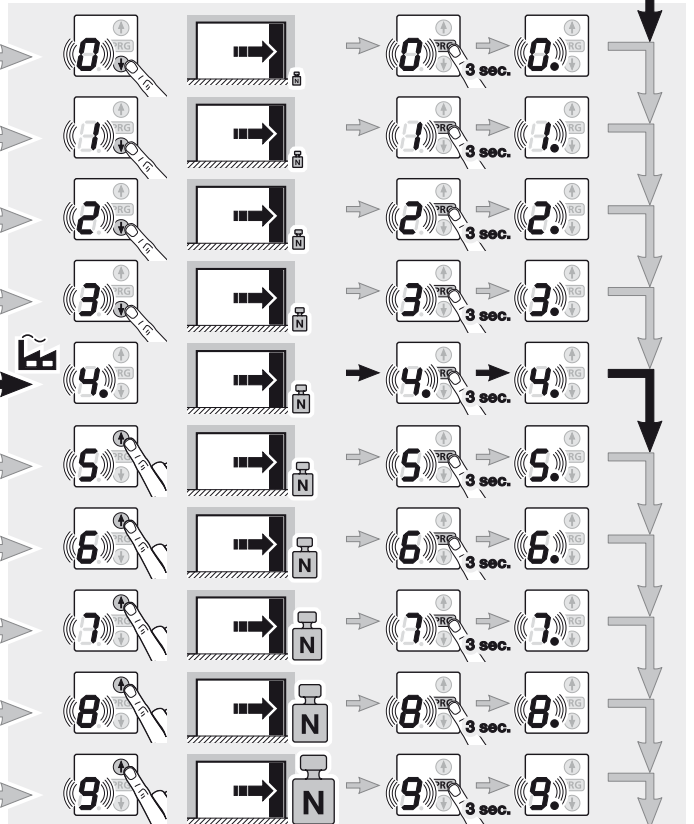
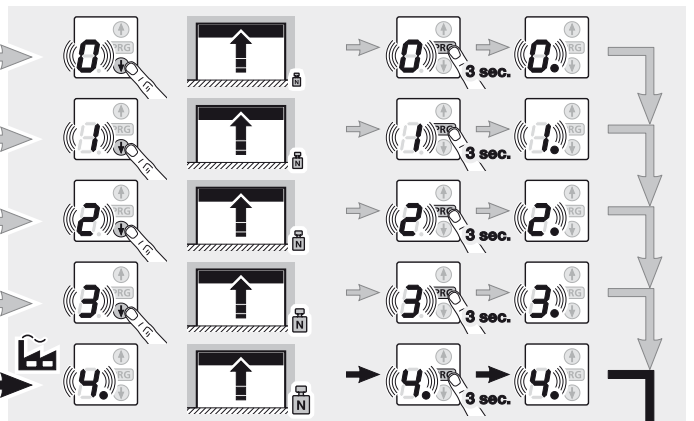
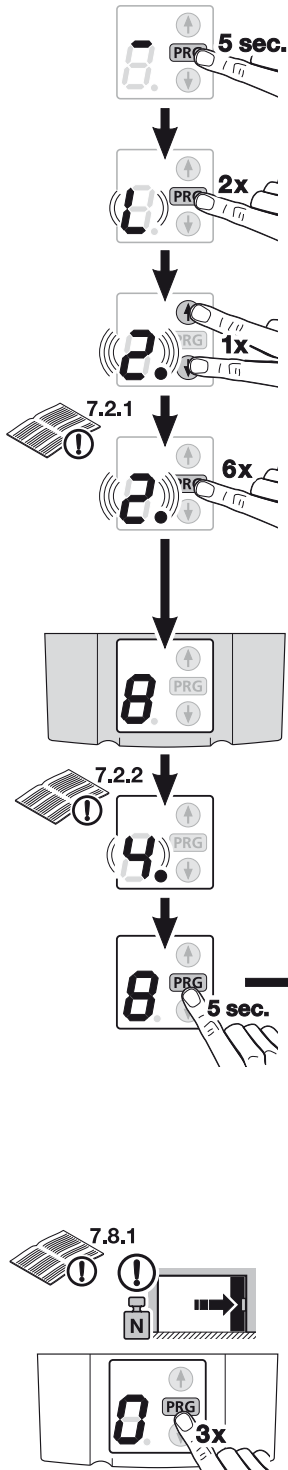
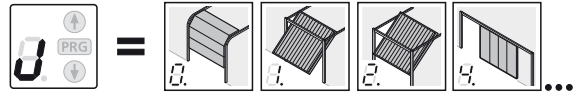
HOR 1

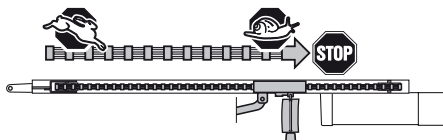






31





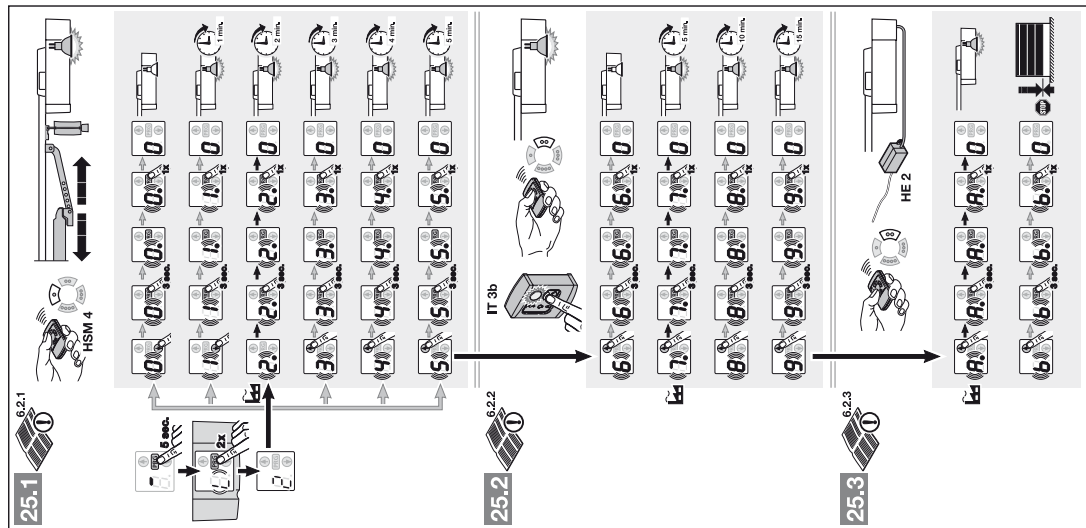
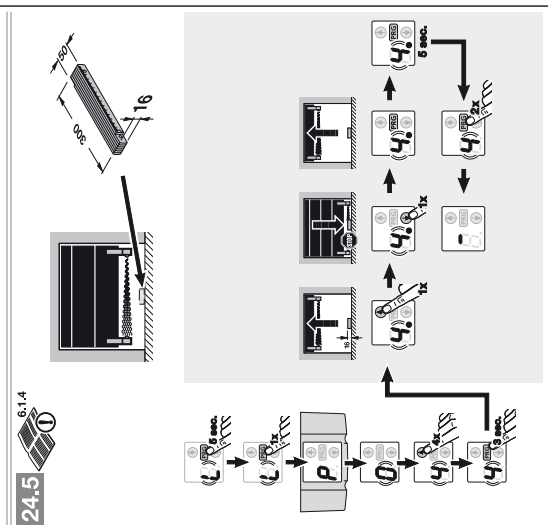
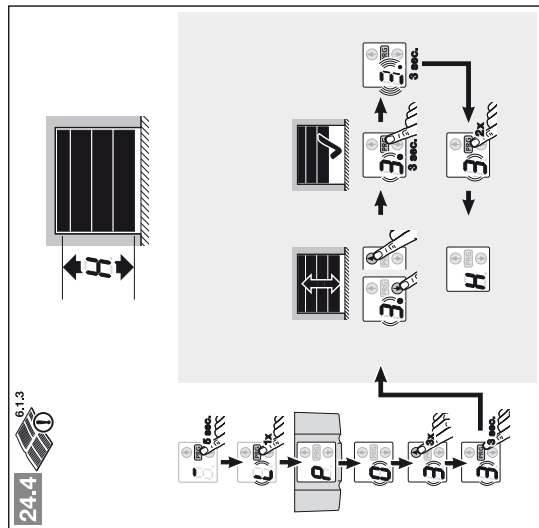
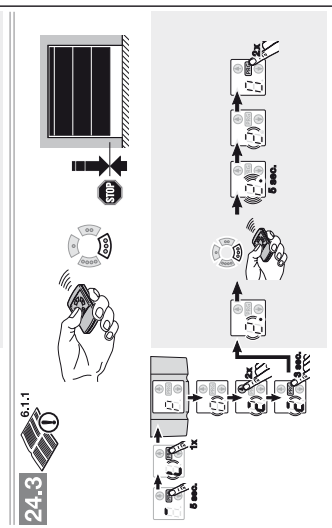
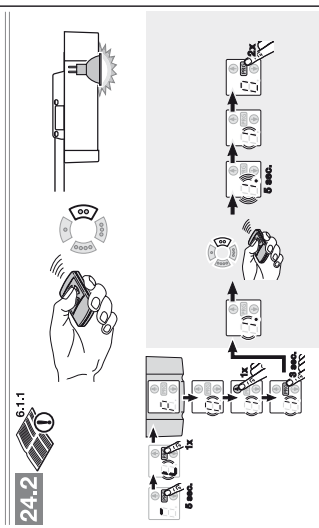
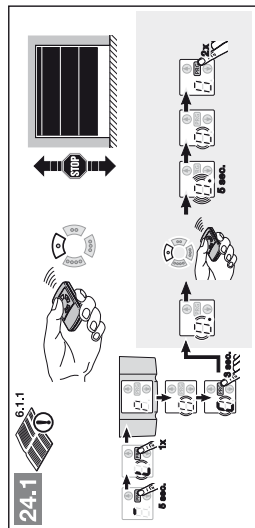
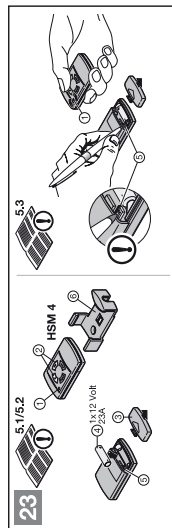
















TR10A041-F RE / 06.2010

## **SupraMatic**

HÖRMANN KG Verkaufsgesellschaft  
Upheider Weg 94-98  
D-33803 Steinhagen  
[www.hoermann.com](http://www.hoermann.com)